

**L'inversion du sujet
en français contemporain***

La notion d'*inversion du sujet* est utilisée dans la tradition grammaticale française pour désigner l'occurrence à droite du verbe tensé d'un constituant ayant toutes ou partie des propriétés du syntagme sujet canoniquement réalisé à gauche du verbe. C'est le cas de *elle* en (1a), *Marie* en (1c) et (1d), *Marie et ses trois filles* en (1b).

- (1) a. Marie est-elle invitée ?
b. Sont invitées Marie et ses trois filles.
c. Qu'est-ce qu'a pensé offrir Marie à son père ?
d. Alors entra Marie.

Les descriptions du français menées dans le cadre de la grammaire générative, puis plus généralement des différentes théories contemporaines en linguistique, ont abouti à un résultat qui fait consensus : l'inversion du sujet, telle qu'illustrée en (1), n'est pas un phénomène homogène ; de plus, ce n'est pas un phénomène qu'il est possible d'analyser comme un pur et simple problème d'ordre des mots, un réarrangement linéaire des constituants fonctionnels de la phrase.

Kayne a montré en 1973, dans un article qui a fait date, que la réalisation à droite du verbe de la proforme sujet (1a) doit être distinguée de la réalisation du syntagme sujet ((1b)-(1d)). A sa suite, d'autres analystes ont montré que les exemples (1b)-(1d) présentent des combinaisons syntaxiquement distinctes. Le syntagme *inversion du sujet* n'est donc qu'une étiquette descriptive sans contenu analytique. L'objectif de cet article est de proposer une taxinomie qui permette d'ordonner la diversité des phénomènes. D'accepter le détail foisonnant, ce que Milner (1989) nomme « le dentelé de la langue », et de dégager les régularités. La notion de construction, telle que la conçoit la grammaire de construction (Filmore & Kay 1995) et que l'a reprise HPSG (Sag 2012), sera cruciale pour cette entreprise.

La visée de cet article est descriptive ; ce que je cherche à faire, c'est un tableau d'ensemble synthétisant les résultats acquis dans les études menées dans des perspectives théoriques différentes. C'est pour réaliser cet objectif que j'ai recours à l'appareil conceptuel

* Cet article date de 2013 : il devait constituer un chapitre de la Grande Grammaire du Français, je l'ai édité en 2018 en vue d'une diffusion autonome. Je n'ai procédé qu'à une réécriture visant à le rendre accessible. En particulier, je n'ai pas mis à jour la bibliographie couvrant la période courant depuis 2013.

des grammaires de construction : je le choisis très précisément pour sa capacité à encadrer et ordonner des généralisations descriptives. Je ne discuterai pas les hypothèses générales sur le langage et les langues qui le fondent ; de même, je ne discuterai pas les résultats d'analyses particulières. Je les reprends sur la base de la plausibilité que l'étude particulière a établie et parce qu'ils me permettent de construire une taxinomie d'ensemble cohérente.

Je donne au §1 une vue d'ensemble de la taxinomie que je propose pour analyser l'inversion du sujet. Les paragraphes §2-§6 présentent de manière contrastive les différentes constructions. Il s'agira à chaque fois de présenter le cluster de propriétés lexicales, syntaxiques, sémantiques, et pragmatiques qui constituent un point de stabilité et identifient une construction. Plus précisément, le §2 présente l'inversion clitique. Les §3-§6 présentent les quatre principales constructions qui mettent en jeu un syntagme : l'inversion élaborative, l'inversion stylistique, l'inversion présentative et l'inversion prédicative. Au §7, j'introduis une nouvelle dimension d'analyse : la dimension cognitive/représentationnelle ; elle me permet de capter la ressemblance entre les quatre constructions qui mettent en jeu un syntagme à droite du verbe. Au §8, j'écarte la notion de structure informationnelle comme étant non pertinente pour décrire la forme ou l'usage des différentes constructions ; par contre, je montre que la notion de solidarité informationnelle est cruciale pour caractériser la condition qui rend possible l'emploi en discours de ces constructions. Au §9, j'introduis quelques remarques sur l'emploi en discours des constructions ; ces remarques devraient guider l'étude de l'usage des constructions.

De fait, ce qui identifie une construction est ce qui distingue les constructions entre elles. On trouvera donc logiquement une table de Bacon au § 10 : elle me permet d'intégrer le dentelé linguistique dans un tableau cohérent et de donner une vue synthétique de l'étude. Une seconde vue synthétique se trouve dans l'annexe II sous forme d'un arbre taxinomique qui reprend et complète celui que j'introduis au §1.2. J'aurai auparavant dans l'annexe I présenté trois constructions particulières de l'inversion stylistique ; j'appelle construction particulière une construction qui présente des propriétés qui sont déterminées par le lexique qui les constituent. Il s'agit de l'inversion locative, de manière et d'incise.

1. Vue d'ensemble

1.1. Cadre conceptuel. Une construction est un « cluster » associant une combinaison syntaxique¹, des propriétés sémantiques et des propriétés pragmatiques (contraintes sur l'usage). J'ajouterai, au §7, une quatrième dimension : la dimension représentationnelle/cognitive telle qu'elle est proposée dans le modèle Cognitive Grammar (Langacker 2008).

La notion de construction est investie dans plusieurs modèles grammaticaux et donne lieu à des modélisations différentes ; je privilégie ici celle que propose HPSG. Dans HPSG, les constructions sont organisées sous forme de hiérarchies d'héritage de propriétés. C'est précisément cet outil qui fonde mon approche taxinomique. Elle permet de rendre compte à la

¹ Ce qu'on appelle ordinairement la construction syntaxique. L'anglais dispose de deux termes : *construction* et *construal*. De manière parallèle et pour éviter l'ambiguïté du terme *construction* en français, j'utiliserai aussi deux termes : *construction* pour référer à la notion abstraite, transdimensionnelle et *combinaison* pour référer à des dispositions particulières d'éléments selon les dimensions que la grammaire distingue : les relations hiérarchiques autour de la tête, les relations linéaires entre les constituants, les modes de composition du contenu sémantique et les modes de composition de la représentation (*cognitive construal* dans le modèle de Langacker).

fois des propriétés générales et idiosyncrasiques. Les propriétés générales sont celles qui peuvent être partagées par plusieurs constructions et qui sont héritées. Les propriétés idiosyncrasiques ne sont attachées qu'à une seule construction.

1.2. Taxinomie. Je donne sous la figure 1 une première représentation de la hiérarchie de constructions qui permet de juguler le dentelé constitué en domaine empirique par l'étiquette inversion du sujet². La hiérarchie sera reprise et complétée dans l'annexe II à la fin de l'étude quand toutes les constructions générales et particulières auront été introduites.

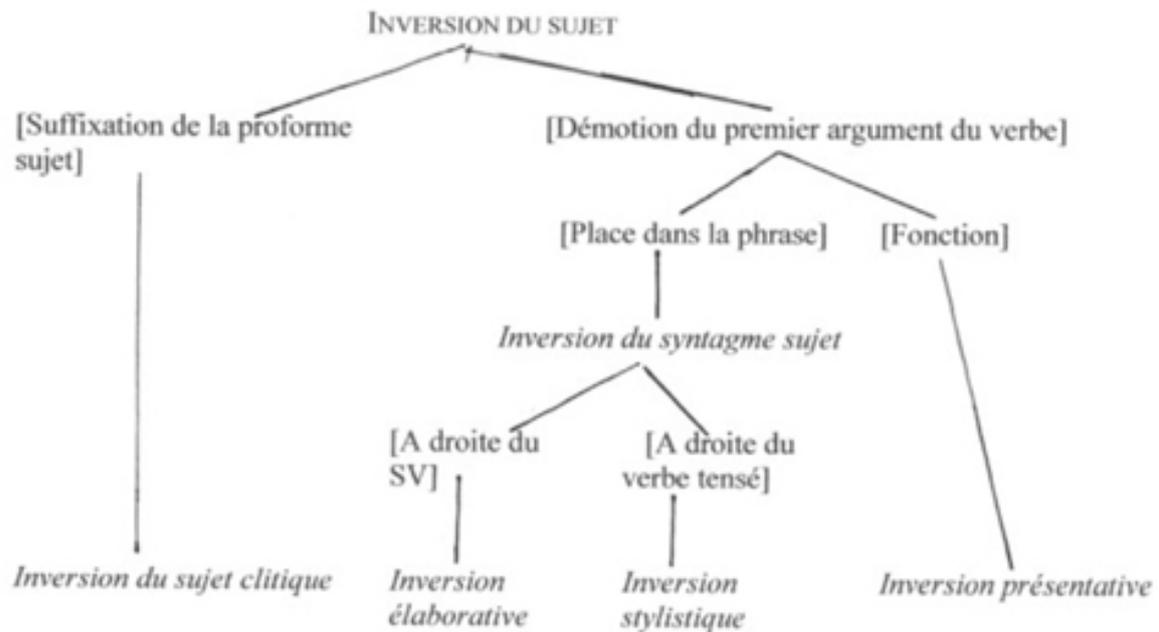


Figure 1. Taxinomie des constructions

La classification repose sur des contrastes. Le premier embranchement met en jeu un contraste portant sur la nature morpho-syntaxique du « sujet » : Proforme vs Syntagme. La proforme sujet est suffixée à la forme tensée du verbe dans *l'inversion du sujet clitique*, alors que le syntagme qui réalise le premier argument du verbe est réalisé à droite du verbe dans les autres constructions. Alors que le syntagme sujet apparaît canoniquement à gauche du verbe tensé dans l'inversion du sujet clitique (*Marie* dans (1a)), il apparaît à droite dans les autres constructions (1b,c).

Les constructions sur la branche droite impliquent toutes une modification de la réalisation du premier argument du verbe tête de la construction. Je nomme cette modification *démotiion* car elle affecte le statut distingué du syntagme qui réalise le premier argument du

² Les étiquettes grammaticales sont des cotes mal taillées. Elles ont avant tout une valeur d'usage : elles doivent référer de la façon la plus efficace possible à un phénomène ou à un ensemble de phénomènes. Elles reprennent souvent une analyse historiquement datée ; l'étiquette demeure, alors même que l'analyse a été abandonnée. Ainsi en va-t-il pour *inversion du sujet*. Ainsi en ira-t-il pour le nom des constructions qui permettent d'analyser le domaine délimité par *inversion du sujet*. J'ai repris les noms qui me paraissaient établis dans la linguistique contemporaine : *inversion stylistique* par exemple. Je n'ai forgé de termes que dans le cas où il n'y avait pas de précédent : *inversion élaborative* et *inversion présentative*.

verbe tête. Ce syntagme n'est pas traité par la syntaxe, que ce soit dans la dimension fonctionnelle (DI) ou celle de l'ordre linéaire (PL), à l'égal des autres arguments : il présente des propriétés qui le distinguent des autres³. Il peut être déchu de ce statut ; cette déchéance peut se réaliser soit dans la dimension d'ordre linéaire des constituants soit dans la dimension fonctionnelle. C'est précisément ce qui distingue deux sous-types de construction : alors que le syntagme qui réalise le premier argument remplit la fonction sujet dans les constructions regroupées sous le chef *Inversion du syntagme sujet* (1b-c), il remplit la fonction objet dans *l'inversion présentative* (1d).

On distingue deux sous-types *d'inversion du syntagme sujet* quand on prend en compte un placement plus fin dans la phrase : le syntagme sujet apparaît soit à droite du syntagme verbal soit à droite du verbe tensé. Il est à droite du syntagme verbal dans *l'inversion élaborative*, alors qu'il est à droite du verbe dans *l'inversion stylistique*. Il en résulte que le syntagme sujet a une place fixe dans la phrase, à droite de tous les compléments du verbe tensé, dans l'inversion élaborative (1b), alors qu'il peut apparaître parmi les compléments du verbe tensé dans l'inversion stylistique (1c). On peut décrire cette place comme une permutation SV/SX[sujet] pour l'inversion élaborative ; et un déplacement à droite de la tête tensée pour l'inversion stylistique.

2. Inversion du sujet clitique

Les deux propriétés caractéristiques de l'inversion du sujet clitique (ISC) sont (a) l'occurrence de la proforme sujet à droite du verbe : *elle* dans (2a) et (b) la co-occurrence possible avec le syntagme sujet à gauche du verbe : le SN *Marie* dans (2b)⁴.

- (2) a. Vient-elle ?
b. Marie vient-elle ?

La construction n'est pas grammaticale dans tous les contextes : elle connaît des conditions de légitimation strictes. Ces conditions de légitimation sont hétérogènes et doivent être énumérées ; c'est l'objet du §2.2. On introduit à la discussion de la valeur sémantique/pragmatique de la construction au §2.3.

2.1. Description dans la dimension lexico-syntaxique

2.1.1. La proforme sujet. J'admets ici une analyse lexicaliste de l'occurrence à droite du verbe tensé de la proforme sujet (Miller & Sag 1997) : elle est suffixée à la forme conjuguée du verbe (*Vient-elle ?*). Cette suffixation est parallèle à son affixation à gauche (*Elle vient*) et opère de manière analogue à la suffixation des proformes non sujet au mode impératif (*Montre le ! Montre lui !*). Elle est compatible avec l'affixation des proformes non sujet (*Marie le lui cache-t-elle?*).

La forme suffixée est la forme personnelle (*je, tu, il, ..*) ou bien le pronom impersonnel *il* (3b), ainsi que les formes *ce* et *on* indéfini (3c,d) :

³ Métaphoriquement, il est « primus inter pares ».

⁴ Je ne distingue pas, comme dans la tradition générative, l'inversion clitique simple (sans syntagme sujet réalisé) et l'inversion clitique complexe (avec le syntagme sujet réalisé). En effet, la réalisation ou non du syntagme sujet n'est pas associée à des contraintes particulières qui amèneraient à poser deux constructions distinctes.

- (3) a. Marie et toi viendrez-vous ? Quand viendrez-vous ?
 b. Pleut-il encore ?
 c. Ce que tu me racontes, est-ce vrai ?
 d. Connait-on le suspect ?

Elle est incompatible avec l'affixation de la proforme sujet personnelle coréférentielle en français européen (4a) ; et de manière générale, avec toutes proformes sujet coréférentielles (4b-d)⁵ :

- (4) a. * Tu m'aimes-tu ? [* en français standard européen] ⁶
 b.* Il pleut-il
 c. *{Cela | c'} est-ce vrai
 d. * On connaît-on le suspect

L'accord en personne et en nombre s'impose entre la proforme et le syntagme sujet qu'il soit réalisé ou non⁷.

2.1.2. Le SN sujet à gauche. Le statut fonctionnel de sujet du SN préverbal a été contesté au nom du principe de non-redondance fonctionnelle qui stipule que les fonctions grammaticales ne peuvent être remplies que par un seul constituant par phrase. Dans ce cadre, il a été proposé de l'analyser comme un SN disloqué à gauche. Cette analyse ne peut pas être retenue pour deux raisons :

⁵ J'utilise, pour gloser les exemples, les diacritiques suivants :

- * signale l'agrammaticalité (selon le protocole du jugement de grammaticalité de la grammaire générative);
- ?, ?? signalent une incertitude affectant le jugement de grammaticalité ;
- % signale que la bonne formation syntaxique est susceptible de variation;
- # signale l'inadéquation dans la dimension pragmatique/discursive (correspond à l'anglais : *non felicitous*).

Je ne ponctue pas les exemples mal formés syntaxiquement ou pragmatiquement.

⁶ Cette construction est grammaticale en français québécois.

⁷ Morin 1985, Kayne & Pollock 2010 rapportent que la proforme peut s'accorder en genre et en nombre avec un objet de 3ème personne suffixé (i).

- (i) a. Mes voisines, ne les voilà-t-elles pas prisonnières de leurs mensonges !
 b. Marie, ce désaccord, ne la gêne-t-elle pas ?

La possibilité de cet accord non canonique est soumise à un faisceau de contraintes. L'objet doit être pronominalisé : contrairement à (i.b), l'objet est réalisé comme un SN *Marie* en (ii.a) : l'accord est impossible. De plus le pronom doit apparaître sur le verbe tensé : en (ii.b), il apparaît sur le verbe complément *gêner*. Enfin, il semble impossible si le sujet est agentif ou causatif (ii.c-d).

- (ii) a. * Ce désaccord gêne-t-elle Marie
 b. * Marie, ce désaccord, peut-elle la gêner
 c. * Marie, cette situation la gêne-t-elle
 d. * Marie, Pierre l'a-t-elle convaincue de venir

– Il y a accord grammatical strict entre le SN sujet et la proforme suffixée, alors qu’il n’y a qu’une relation de coréférence obligatoire entre le SN disloqué et les formes pronominales de la phrase hôte (5b):

- (5) a. La classe des garçons { * feront-ils du ski vs fera-t-elle } du ski ?
b. Le groupe des garçons, ils feront du ski demain
c. Le capitalisme, cette calamité va-t { elle vs *il } encore frapper ?

– Le SN sujet peut être quantifié, ce qui n’est pas le cas du SN disloqué : le paradigme (6) illustre cette différence majeure avec plusieurs catégories de quantifieur (*seul, tout, quelque*):

- (6) a. Seuls les garçons feront-ils de la natation ?
a'. * Seuls les garçons, ils feront de la natation
b. Pourquoi tout le monde est-il parti ?
b'. * Tout le monde, pourquoi est-il parti
c. Quelque vague souvenir, peut-être, viendra-t-il encore les hanter.
c'. * Quelque vague souvenir, peut-être, il viendra encore les hanter

On a parfois avancé un argument de nature phonologique. Le SN sujet présenterait (ou requerrait) le traitement phonologique caractéristique du SN disloqué, à savoir une frontière phonologique « forte » entre lui et la phrase hôte. Cet argument (qui, à ma connaissance, n’a pas fait l’objet d’observation systématique et outillée) est invalidé par les observations qui font désormais consensus. Le SN disloqué ne requiert pas nécessairement d’être phrasé comme un Groupe Intermédiaire, ce qui induirait une frontière phonologique importante (Avanzi 2011). Corrélativement, le SN sujet, lorsqu’il est lourd (complexe syntaxiquement ou constitué d’un nombre important de syllabes) peut (et même parfois, doit) être phrasé comme un groupe intermédiaire. En l’absence d’une caractérisation plus fine de l’interface entre structure syntaxique et structure phonologique, il n’est pas possible de tirer un argument soutenant ou excluant telle ou telle analyse fonctionnelle du SN préverbal.

De toute façon, les deux arguments internes illustrés en (5) et (6) suffisent pour soutenir que le SN préverbal remplit bel et bien la fonction sujet. Quant au principe de non-redondance fonctionnelle, il n’est pas en cause, puisque la proforme sujet n’est pas analysée comme un constituant de la phrase.

2.2. Légitimation

L’inversion du sujet clitique est grammaticale dans un ensemble de contextes qui est présenté de manière synthétique dans le tableau 1 ; elle n’est jamais grammaticale dans la phrase subordonnée introduite par un complémenteur ou un mot QU. On notera la diversité syntaxique des contextes où elle est grammaticale.

Phase racine	Phrase ajout	Phrase liée
Interrogative <i>Marie viendra-t-elle ?</i> <i>Pourquoi (Marie) pleure-t-elle ?</i>	Ajout concessif : <i>Aussi riche Paul soit-il, il ne pourra pas se payer un tel appartement.</i>	Système lié à interprétation hypothétique : <i>Marie viendrait-elle, il ne changerait pas d'opinion.</i>
Déclarative avec un adverbe en tête de phrase <i>Peut-être Marie viendra-t-elle.</i>	Incise : <i>Marie, semble-t-il, est venue.</i> <i>Marie, dit-il, est venue.</i>	Système lié à interprétation temporelle : <i>A peine Marie était-elle entrée que Paul se mit à crier.</i>
Exclamative à mot QU <i>Combien Marie a-t-elle souffert !</i>		
Désidérative (optative) à complémentateur <i>que</i> <i>Que ne suis-je plus riche !</i>		

Tableau 1. Contextes légitimant l'inversion du sujet clitique

2.2.1. Phrase racine

– **Phrase interrogative** : L'ISC est grammaticale dans la phrase interrogative en emploi racine, qu'elle soit totale (7a) ou partielle (7b). Elle est agrammaticale dans l'interrogative subordonnée, qu'elle soit à complémentateur (7c) ou à mot QU (7d)⁸.

- (7) a. (Marie) vient-elle ?
b. Pourquoi (Marie) pleure-t-elle ?
c. * Il a demandé si Marie venait-elle
d. * Il a demandé pourquoi Marie pleurait-elle

Dans le cas de l'interrogative partielle, le mot QU doit être antéposé (8a) : elle est agrammaticale lorsqu'il est in situ (8b).

- (8) a. Où Paul a-t-il rencontré Marie ?
b. * Paul a-t-il rencontré Marie où ?

Elle est grammaticalisée dans le morphème d'interrogative totale *est-ce que* avec lequel elle est incompatible (9a). De même, elle est incompatible avec la forme renforcée des interrogatifs QU en *est-ce que* (9b-c).

- (9) a. * Est-ce que Marie viendra-t-elle
b. * Qu'est-ce que Paul a-t-il mangé
c. * Ou est-ce que Paul a-t-il dormi

Elle est agrammaticale avec l'interrogatif sujet *qui* (10a,b)⁹ ; par contre, elle peut se rencontrer avec l'interrogatif *lequel* sujet (10c) ou un SN sujet modifié par *quel* ou *combien* (10d,e).

⁸ Elle peut se rencontrer de façon marginale dans des emplois au style direct libre : *il a demandé Marie viendra-t-elle ?*

⁹ Agrammaticalité à rapprocher de celle des proformes personnelles (cf. (3) supra).

- (10) a. * Qui viendra-t-il demain
 b. * Qui aime-t-il le chocolat
 c. Lequel de tes élèves a-t-il échoué ?
 d. Quels élèves ont-ils réussi ?
 e. Combien d'élèves ont-ils réussi ?

Si on admet qu'un énoncé déclaratif à effet questionnant n'est ni une interrogative ni une interrogation en français (par exemple, (11)), la suffixation de la proforme sujet et le morphème *est-ce que* sont les deux marqueurs obligatoires identifiant l'interrogative totale¹⁰. On en conclut que l'ISC est obligatoire en l'absence du marqueur *est-ce que* pour former une interrogative totale.

- (11) [Le directeur entrant dans le bureau et voyant le sac d'une secrétaire sur son bureau]
 Marie est arrivée ?

Dans l'interrogative partielle, l'ISC s'observe toutes les fois que l'inversion du syntagme sujet (inversion stylistique) est bloquée ou non préférée (voir ci-dessous §4.2.2 et §4.2.3), c'est-à-dire lorsqu'il y a présence d'un syntagme objet référentiel (12a-a') ou d'un attribut ou bien lorsque la question porte sur un modifieur de phrase (12b-b'). On observe qu'elle n'est pas obligatoire dans l'usage ordinaire (12c-d).

- (12) a. Où le chauffeur a-t-il garé le bus ?
 a'. * Où a garé le bus le chauffeur
 b. Pour quelle raison Bernadette est-elle venue ?
 b'. * Pour quelle raison est venue Bernadette
 c. Où le chauffeur a garé le bus ?
 d. Pour quelle raison Bernadette est venue ?

On note que dans l'emploi intensif des interrogatives, que l'on assimile traditionnellement à un emploi exclamatif¹¹, l'ISC est quasiment obligatoire, que ce soit avec l'interrogative totale (13a-a') ou l'interrogative partielle (13b-b') ; les énoncés sans ISC (13a') et (13b') sont plus naturellement interprétés comme des questions d'information ou, si la question est biaisée, comme une question rhétorique sans connotation affective.

- (13) a. Est-il idiot, ce type !
 a'. ?? Est-ce qu'il est idiot, ce type
 b. Jusqu'où (ce fou) ira-t-il pour se faire remarquer !
 b'. ?? Jusqu'où ce fou ira pour se faire remarquer

– **Phrase déclarative** : L'ISC n'est grammaticale dans la phrase déclarative que si elle présente un adverbe ou une locution adverbiale qui a lexicalement la propriété de légitimer la suffixation (14a-a') et qu'elle est en emploi de phrase racine (14b-b'). On note que le

¹⁰ Je renvoie à Abeillé, Godard & Marandin (2013) qui montrent que les déclaratives questionnantes n'ont ni les mêmes propriétés ni les mêmes usages que les phrases interrogatives.

¹¹ Je renvoie à Marandin 2018c [2013] qui montre que les énoncés interrogatifs en usage intensif n'ont pas les propriétés caractéristiques du type phrastique exclamatif.

bannissement de ISC de la phrase subordonnée n'est pas levé dans la complétive complément d'un adverbe légitimeur : *peut-être* en (14c-c'), *à peine* en (14d-d')¹².

- (14) a. Quand il entra à l'école, {tout juste | à peine} Paul savait-il écrire son nom
 a'. * Quand il entra à l'école, Paul savait-il écrire son nom
 b. Peut-être Marie viendra-t-elle le lendemain
 b'. * Il pense que peut-être Marie viendra-t-elle le lendemain
 c. * Peut-être que Marie viendra-t-elle
 c. Peut-être que Marie viendra.
 d. * C'est à peine si Marie le comprenait-elle
 d'. C'est à peine si Marie le comprenait.

Les adverbes légitimeurs forment une famille où l'on peut répartir en 3 classes¹³ :

Caractéristique syntaxique	Valeur sémantique	Représentants les plus fréquents
Modifieur phrastique	Epistémique (modalité possible) du	<i>Peut-être, sans doute, ..</i>
Modifieur verbal	En majorité, temporel	<i>A peine, tout juste, rarement, .. En vain, ..</i>
Connecteur de discours	Orientation consécutive :	<i>Aussi, ainsi, ..</i>
	Orientation concessive	<i>Aussi bien, au moins, certes, du moins, tout au plus, tout au moins, à tout le moins ; au pire, encore faut-il (que P, V à l'infinitif) toujours est-il que ;</i>
	Orientation comparative	<i>Ainsi, de même, ..</i>

Tableau 2. Les classes d'adverbe légitimant l'ISC

La liste des adverbes légitimeurs n'est pas fermée. Je présente ci-dessous une liste un peu plus fournie sur la base d'une consultation informelle de la base Frantext.

¹² On observe dans la base Frantext quelques énoncés où l'ISC apparaît dans une subordonnée : « *C'est que peut-être ne s'agissait-il pas d'une nouvelle manière de peindre, mais [...] d'une nouvelle manière de faire* » (Frantext : Cassou J., 1960), « *Tels étaient les temps qu'à peine pouvait-il dire tout ce qu'il pensait* » (Frantext : Guehenno J., 1950).

¹³ La liste est reprise à Jonare 1976, Guimier 1997, Grevisse 1997 et complétée par une observation du corpus Frantext.

Modifieur à valeur épistémique	<i>apparemment, certes, probablement, ..</i>
Modifieur à valeur temporelle	<i>Difficilement, vainement, souvent (Dans les expériences que l'on fait, souvent n'opère-t-on pas avec suffisamment de précision)</i>
Connecteur à orientation concessive	<i>d'ailleurs, en tout cas, encore moins, davantage, pas davantage (Ce n'est pas l'état qui a écrasé la paysannerie. Pas davantage n'observe-t-on de villes ruinant les campagnes alentour), à plus forte raison, a fortiori ; déjà (« Déjà ai-je eu quelque peine [...] à déguiser à mes invités que les pièces montées de mes chefs étaient pour eux plutôt que pour moi [. ;] » (Base Frantext : Yourcenar, M., 1951, Mémoires d'Hadrien, p. 293), plutôt,....</i>
Connecteur à orientation comparative	<i>pareillement.</i>

Tableau 3. Adverbes légitimant l'ISC (observation Frantext)

Deux contraintes pèsent sur l'adverbe légitimeur : il ne doit pas être en emploi incident à l'énoncé et il doit précéder le verbe tensé (15a), sans être obligatoirement le premier constituant de l'énoncé ni adjacent à la phrase racine (15b,c) ¹⁴.

- (15) a. * Marie viendra-t-elle peut-être demain
b. S'il avait travaillé, peut-être aurait-il réussi.
c. [On ne lui demandait pas grand-chose.] Tout au plus, le dimanche, devait-il garder la maison.

L'ISC est obligatoire après certains légitimeurs ; c'est le cas, par exemple, avec à *peine* restrictif (16a-a') apparaissant avant le verbe tensé.

- (16) a. * A peine l'enfant comprenait le français
a'. A peine (l'enfant) comprenait-il le français.

– **Phrase exclamative** : L'ISC s'observe dans les exclamatives à mot QU de plein statut (*combien, quel, que de N*) (17a-c), alors qu'elle n'est pas grammaticale dans les exclamatives à mot QU défectif (17d-e)¹⁵. L'ISC n'est en rien obligatoire ou préférée dans cette construction (contrairement à l'emploi intensif des interrogatives).

- (17) a. Quelle dégaine avait-il en entrant !
b. Combien a-t-il souffert pendant son enfance !
c. Que d'exploits a-t-il accomplis !
d. * Comme Marie est-elle belle
e. * Ce que Marie est-elle belle

– **Phrase désidérative** : L'ISC est marginalement grammaticale dans ce type de phrase. Elle ne s'observe que dans une seule construction, appartenant à un régime soutenu : elle est à

¹⁴ Ces deux contraintes empêchent qu'il apparaisse entre le sujet et le verbe : * Marie, peut-être, viendra-t-elle demain.

¹⁵ Voir Marandin 2018c [2013] pour la taxinomie des exclamatives en français contemporain.

l'indicatif, introduite par le complémenteur *que*, présente le forclusif *ne* et marque le regret (18). Dans cette construction, l'ISC est obligatoire (18b-b').

- (18) a. Que ne suis-je aussi riche que Bill Gates !
b. Que Marie n'est-elle plus gentille avec moi !
b'. * Que Marie n'est plus gentille avec moi

2.2.2. Phrase ajout

– **L'ajout concessif** : l'ISC est grammatical dans un ajout concessif qui consiste d'un syntagme adjectival (SA) modifié par *aussi* ou *si* (beaucoup plus rarement *pour*, *tout*, *quelque*) suivi du verbe *être* au subjonctif. Cet ajout est en position d'incident dans l'énoncé (19a-c). La forme la plus fréquente ne présente pas de sujet préverbal ; sa réalisation est néanmoins possible (20a). L'ISC n'est pas obligatoire (20b), mais fortement préférée (et la réalisation de loin la plus fréquente dans la base Frantext)¹⁶.

- (19) a. {Aussi | si grossier} soit-il, le stratagème peut réussir.
b. Le stratagème, aussi grossier soit-il, peut réussir.
c. Le stratagème peut réussir, aussi grossier soit-il.

- (20) a. Si rusé Paul soit-il, il peut réussir.
b. Si rusé Paul soit, il peut réussir

– **La phrase incise** : L'ISC est grammaticale dans l'incise de citation avec un verbe de dire (21a), par extension, avec les verbes d'attitude (21b) et l'incise de modalité (21c). Elle est agrammaticale avec un SN sujet préverbal.

- (21) a. Mon chef, dit-il, ne vous abandonnera jamais.
a'. * Mon chef, Pierre dit-il, ne vous abandonnera jamais
b. Mon chef, pensa-t-il soudain, ne devrait pas parler si librement.
b'. * Mon chef, Pierre pensa-t-il soudain, ne devrait pas parler si librement
c. Pierre a, semble-t-il, perdu le contrôle de sa voiture.

2.2.3. Phrase dans un système lié

L'ISC est grammaticale dans le terme dépendant dans un système lié¹⁷ :

- elle est interprétée comme une conditionnelle en *si* ou *même si* (22a), (22b) ;
- elle est interprétée comme une circonstancielle de temps dans un système qui décrit la coïncidence entre le début des procès décrits par chacun des deux termes liés (22c) :

- (22) a. Etait-il invité dans un salon qu'il se comportait en goujat.
b. (Marie) renoncerait-elle au poste (qu') il ne viendrait pas.
c. A peine (Marie) était-elle entrée (qu') il se mit à crier

¹⁶ Cet ajout, qui se caractérise syntaxiquement par l'extraction du SA, autorise l'inversion du syntagme sujet : *Si rusé soit Paul, il peut réussir*. Une construction apparentée met en jeu le complémenteur *que*, ce qui interdit l'ISC (i.a), et autorise l'inversion du syntagme sujet (i.b):

- (i) a. * Aussi rusé que Paul soit-il, il sera démasqué
b. Aussi rusé {que Paul soit / que soit Paul}, il sera démasqué.

¹⁷ J'appelle *système lié* une combinaison impliquant deux phrases présentant les propriétés syntaxiques de la coordination et une relation sémantique dissymétrique caractéristique de la relation phrase racine/phrase subordonnée.

Le terme dépendant, où apparaît l'ISC, n'est pas nécessairement réalisé à gauche de la phrase dominante : il peut être réalisé à droite (23a-b). L'ISC n'est pas obligatoire dans cet environnement, du moins quand le terme dépendant est à gauche de la phrase dominante et que celle-ci est introduite par le marqueur *que* (23c-d). Une étude de détail est requise pour déterminer ce qui se passe lorsque le terme dépendant est à droite.

- (23) a. Il ne viendra pas, Marie renoncerait-elle au poste.
b. Il se mit à crier, à peine Marie était-elle entrée.
c. Marie renoncerait au poste (qu') il ne viendrait pas.
d. A peine Marie était entrée (qu') il se mit à crier.

On note que le système peut être enchâssé (24) : dans ce cas, l'ISC se trouve indirectement dans une phrase enchâssée.

- (24) a. Il a toujours dit que, Marie renoncerait-elle au poste, il ne céderait pas.
b. On a tous remarqué qu'à peine Pierre entra-t-il à la maison, elle se mettait à crier.

2.2.4. Synthèse

On a proposé que l'ISC soit une propriété caractéristique de la phrase racine (Emonds 1976). Cette proposition n'est pas correcte au regard de la distribution complète de l'ISC, telle que la présente le tableau (1) ci-dessus et qu'on vient de l'expliquer dans ce paragraphe. Crucialement, l'ISC est grammaticale dans un ensemble de phrases dépendantes, qui sont caractérisées par le fait que la dépendance n'est pas marquée par un complémenteur ou un mot QU. Elle ne peut donc être considérée que comme une propriété négative de la phrase dépendante avec complémenteur ou mot QU, ce que la tradition appelle *subordonnée*. En bref, l'ISC n'est pas grammaticale dans une phrase subordonnée.

2.3. Sémantique et pragmatique

La suffixation de la proforme sujet a donné lieu, dans la tradition grammaticale ou dans les recherches contemporaines, à de nombreuses conjectures portant sur une éventuelle valeur sémantique ou pragmatique à même d'expliquer sa distribution ou de contribuer à l'interprétation des énoncés relevant de cette construction. Etant donné la méthode adoptée ici, cette valeur ne peut être déterminée qu'en procédant construction par construction et en privilégiant les contextes où elle n'est pas obligatoire puisqu'ils permettent d'étudier l'éventuel contraste induit par son occurrence. Je n'ai pas procédé systématiquement à cette étude, je dois donc ici me contenter de remarques préliminaires.

L'ISC peut clairement assumer une fonction distinctive dans les tours où elle n'est pas obligatoire. Par exemple, elle permet de distinguer, en synchronie, dans le type interrogatif deux sous-types d'interrogative polaire (25).

- (25) a. Marie est-elle arrivée ?
b. Est-ce que Marie est arrivée ?

On a montré que les conditions d'emploi de ces deux types d'interrogatives sont différentes (voir, par exemple, Marandin 2004). La question de savoir si ce différentiel peut

être rapporté à une contribution spécifique de l'ISC n'est pas tranchée. Elle est d'autant moins que l'on peut admettre que le morphème *est-ce que* met en jeu l'ISC en diachronie.

Dans le système lié, l'ISC semble bien jouer un rôle de marqueur différenciant la phrase dépendante et la dominante. C'est ainsi qu'on pourrait interpréter le fait que son absence entraîne le marquage préférentiel de la phrase dominante par *que* et son caractère quasi obligatoire quand le terme dépendant est à droite. Si l'analyse est juste, elle n'implique pourtant pas que l'ISC joue ce rôle de marqueur sur la base d'une putative valeur sémantique.

Je ne connais pas d'étude systématique portant sur un éventuel contraste dans la phrase déclarative à adverbe légitimeur (contraste entre (26a) et (26a'), ou (26b) et (26b'))¹⁸.

- (26) a. Peut-être Marie viendra-t-elle.
a'. Peut-être Marie viendra.
b. Il ne gagna pas grand-chose dans cette échappée. Tout au plus gagna-t-il une poignée de secondes au classement général.
b'. Il ne gagna pas grand-chose dans cette échappée. Tout au plus, il gagna une poignée de secondes au classement général.

Si on se restreint aux connecteurs de discours (comme en (26b/b')), on peut observer que l'ISC est exclue avec les connecteurs qui marquent une relation objective entre des situations, qu'elle soit de nature temporelle ou causale : *alors, de ce fait, par conséquent*. Par contre, elle est appropriée avec ceux qui marquent une relation de dépendance vériditionnelle : la factualité de la situation décrite dans le second énoncé dépend de celle qui est décrite dans le premier. Dans ce dernier cas, on observe que son occurrence renforce la dépendance discursive induite par la relation de discours ; plus précisément, elle renforce le lien de subordination discursive (au sens de Asher & Vieu 2005) : la relation d'explicitation en (26b) (*vs* (26b')). Ce pourrait être un indice qu'en synchronie, l'ISC présente une valeur sémantique/pragmatique pertinente.

Ces observations autorisent une spéculation : l'ISC marque un statut ontologique de la phrase distinct de celui de Proposition. La notion de Fait (*Fact*), proposée par Ginzburg & Sag 2000 dans le cadre de la Sémantique des Situations, pourrait être pertinente. Je reviens sur ce point au §10.4.2.

2.4. Deux constructions particulières

L'analyse de l'ISC que je développe ici repose sur l'idée que la proforme sujet réalisée à droite du verbe n'est pas un constituant de la phrase (un syntagme), qu'il n'y a donc pas de raison de rapprocher syntaxiquement l'ISC et les constructions associées à une démotion du premier argument. Cette analyse est développée dans la synchronie du français moderne ; il semble bien qu'il y ait eu un état antérieur du français où syntagme et pronom sujet avaient le même comportement syntaxique. Deux constructions marginales peuvent être analysées comme la trace de cet état ancien : deux constructions désidératives optatives. La première utilise le verbe *pouvoir* au subjonctif (27a) ; la seconde utilise l'adjectif antéposé et le subjonctif (27b,c).

¹⁸ Voir néanmoins Guimier 1997.

- (27) a. « J'ai trouvé la paix. Puissent-ils la trouver un jour aussi » (Frantext : Oldenbourg Z., 1961).
 b. {Maudit / heureux} sois-tu !
 c. « Heureuse soit la femme qui près d'elle a un appui aussi fidèle » (Frantext : Tzara T., 1947).

Deux observations m'amènent à proposer qu'il s'agisse d'une survivance d'un état antérieur du français .

Le SN sujet préverbal (qu'il soit ou non corrélé avec une proforme sujet) est agrammatical (28a,b). Par ailleurs, la proforme sujet est en distribution complémentaire avec le SN à droite du verbe ((28a) vs (28a''), (28b) vs (28b'')).

- (28) a * {Marie puisse-t-elle être heureuse | Marie puisse être heureuse}
 a'. Puisse Marie être heureuse !
 a'' * Puisse-t-elle Marie être heureuse
 b. * {Heureuse Marie soit-elle | Heureuse Marie soit}
 b'. Heureuse soit Marie !
 b'' * Heureuse soit-elle Marie

Le tour en *puisse* présente une propriété d'ordre caractéristique d'un état antérieur du français : le SN sujet est réalisé immédiatement à droite du verbe à gauche de tout autre complément, en particulier du verbe complément à l'infinitif (29a,a'). En français moderne, le SN sujet postverbal (dans l'inversion stylistique par exemple (§4 ci-dessous)), doit être réalisé après les verbes à l'infinitif complément (29b, b').

- (29) a. Puisse cet exemple être suivi !
 a'. * Puisse être suivi cet exemple
 b. * Le geste que peut Paul avoir fait
 b'. Le geste que peut avoir fait Paul

De plus, en ce qui concerne le tour avec l'adjectif antéposé (27b,c), il ne connaît aucune des contraintes particulières qui caractérisent l'inversion prédicative (voir §6 ci-dessous) en français contemporain. C'est un argument supplémentaire pour postuler une construction particulière.

Je reviendrai brièvement sur l'ISC dans le paragraphe de synthèse final (§10), en particulier au §10.4.2. Je consacre la fin de cette étude aux constructions liées à la démotion du premier argument du verbe tensé réalisé comme un syntagme constituant de la phrase. Les paragraphes §3, 4 et 5 sont consacrés aux trois grands types de construction ; le paragraphe §6 à une construction particulière dont l'analyse est délicate : l'inversion prédicative. Les paragraphes §7, 8 et 9 seront consacrés aux propriétés communes aux différentes constructions.

3. Inversion élaborative

Dans la taxinomie, l'inversion élaborative (Inv-E) est en contraste avec l'inversion stylistique, toutes deux étant des constructions où le premier argument est canoniquement réalisé comme un syntagme sujet : le contraste cible la place du syntagme sujet. Il est à droite du syntagme verbal dans l'inversion élaborative (Figure 2).

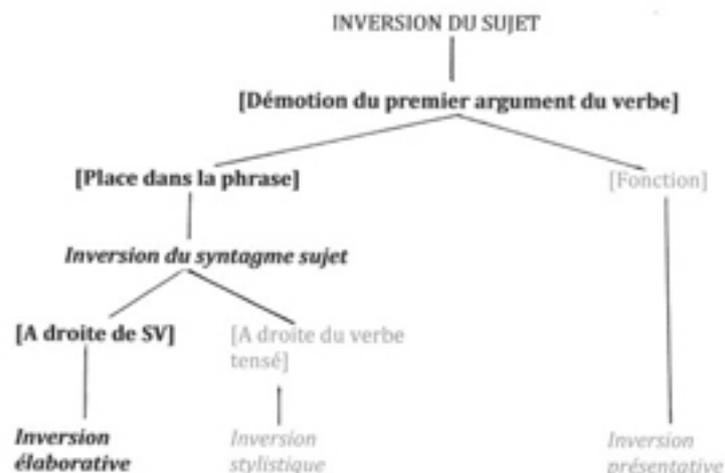


Figure 2. Place de l'inversion élaborative dans la taxinomie

La catégorie du sujet la plus fréquente est SN (30a) ; S est possible (30b). Par contre, un sujet infinitival semble difficile (30c).

- (30) a. S'ajoutent à ses difficultés la misère et la laideur.
 b. Découlent de ces prémisses que l'homme est libre et qu'il peut agir librement.
 c. ?? Participent au bien-être humain dormir huit heures par nuit et manger sainement

3.1. Propriétés morpho-syntaxiques

La propriété distinctive de l'inversion élaborative est la place du syntagme sujet à droite du syntagme verbal. On peut décrire ce placement comme une permutation du syntagme sujet et du syntagme verbal (31c).

- (31) a. [Jean et tous ses collègues]_{SN} [vont recevoir une grosse prime à la fin de l'année]_{SV}
 b. [Vont recevoir une grosse prime à la fin de l'année]_{SV} [Jean et tous ses collègues]_{SN}
 c. SN_[sujet] SV → SV SN_[sujet]

Le syntagme sujet apparaît nécessairement sur la lisière droite du SV : il ne peut pas être interfolié parmi les dépendants du verbe ((32a) vs (31b) ; (32b) vs (32b')). C'est un caractère qui distingue l'inversion élaborative des autres constructions¹⁹.

- (32) a. *Vont recevoir Jean et tous ses collègues une grosse prime à la fin de l'année
 b. *Est élevé Monsieur Dupond au grade de général
 b'. Est élevé au grade de général Monsieur Dupond.

¹⁹ Contrairement à une idée reçue, et ce qui ôte beaucoup de pertinence à l'étiquette traditionnelle *d'inversion absolue*, le SV n'est pas nécessairement le premier élément de l'énoncé ; il peut être précédé d'un adverbial comme n'importe quelle autre phrase : connecteur de discours, modifieur de lieu ou de temps : « *Dans ce but furent créés l'institut national des appellations d'origine des vins et eaux-de-vie et l'institut des vins de consommation courante* » (Base Frantext).

3.1.1. Le syntagme sujet. Sa sémantique (voir §3.2) favorise les sujets nominaux pluriels, mais les sujets au singulier ne sont pas interdits : l'énoncé (33a) a été observé dans le journal *Le Monde*. Dans le discours, le sujet est le plus souvent un syntagme lourd, c'est-à-dire comportant un ou plusieurs dépendants²⁰ ; elle est fréquente avec des sujets qui sont des énumérations : l'inversion en (33b) a été observée dans un texte réglementaire présent dans Frantext.

- (33) a. « Est élevé au rang et à l'appellation de Général de corps aérien le général de division aérienne B.N » (FTB : Le Monde)²¹.
 b. « Seuls étaient encore commercialisables, en 1953, l'okoumé, les acajous, les faux acajous et de rares essences dont l'iroko, le niangon, le limbo, le doussié et l'azobé, tous bois de grande qualité » (Frantext : La forêt française, 1955).

Le SN sujet postverbal se comporte comme le sujet préverbal à l'interface syntaxe-sémantique²² : il peut être l'antécédent d'un déterminant possessif (34a) ou d'un affixe réfléchi (34b).

- (34) a. Portaient leurs_i plus belles robes rouges [les filles de Marie]_i.
 b. Dans l'épreuve, [se]_i sont aidés [les uns les autres]_i ; [les membres de l'équipe de rugby]_i alors que les footballeurs se déchiraient.

Il peut lier un indéfini (35a). Il peut être associé à un opérateur restrictif (*seul* en 35b). Quant aux quantifieurs flottants (*chacun, toutes* entre le verbe et le participe passé en (35c-d), ils semblent qu'ils ne puissent pas porter sur le SN sujet. Il faudrait néanmoins vérifier qu'une forte accentuation du quantifieur ne permette pas de forcer la portée des quantifieurs

- (35) a. Devra vendre un âne tout fermier qui en a au moins deux.
 b. Seront seuls reçus par le ministre les députés qui en ont fait la demande.
 c. ?? Devront chacun rendre un devoir supplémentaire les élèves qui ont obtenu une note médiocre
 d. ?? Ont déjà toutes répondu à l'appel les organisations syndicales ouvrières

Autrement dit, le SN sujet peut lier un élément dans le SV antéposé ; par contre, l'inverse doit être étudié en détail (il est remarquable que l'opérateur de restriction se comporte différemment des quantifieurs).

3.1.2. Le SV. L'inversion élaborative n'impose aucune restriction sur le type de verbe ou sur la réalisation des compléments du verbe (à la différence notoire de l'inversion stylistique).

3.2. Légitimation

L'inversion élaborative apparaît librement dans les phrases racine et non-racine. Mais, elle n'est grammaticale que dans la phrase déclarative (36)²³ :

²⁰ Ce facteur peut favoriser l'emploi de l'inversion, mais il ne la légitime pas. Voir §3.2.

²¹ FTB : French Tree Bank.

²² L'accord avec le sujet est toujours à la troisième personne (voir §10.1).

²³ Voir Marandin 2018a [2013] pour la taxinomie des types de phrases utilisée dans cette étude.

- (36) a. [Déclarative] Ont obtenu une bonne note tous les élèves que tu connais.
 b. [Interrogative] * Est-ce qu'ont obtenu une bonne note tous les élèves que tu connais
 b'. [Interrogative] * Ont-ils obtenu une bonne note tous les élèves que tu connais
 c. [Désidérative] * Qu'obtiennent des médailles les meilleurs d'entre nous
 d. [Exclamative] * Qu'est-ce qu'ont fait de beaux exploits nos athlètes nationaux

Elle ne peut être utilisée que dans les énoncés assertants ; elle est inappropriée dans les énoncés à effet questionnant ou ordonnant (37). Autrement dit, elle n'est compatible qu'avec l'assertion.

- (37) a. [Questionnant] # Ont rendu une bonne copie les élèves que tu connais, n'est-ce pas ?
 b. [Ordonnant] # Rendront un devoir supplémentaire tous les élèves punis, un point c'est tout !

La phrase correspondante canonique sans Inv-E ne connaît évidemment pas cette contrainte. L'Inversion élaborative contraint donc le potentiel illocutoire de la phrase qui la réalise.

3.3. Sémantique

L'interprétation d'une phrase présentant l'inversion élaborative est contrainte : elle est spécificationnelle²⁴. Même si leur contenu descriptif est identique, la phrase canonique et la phrase avec inversion élaborative ne sont pas équivalentes quant à leur interprétation sémantique. L'interprétation de (31b) ci-dessus est paraphrasable comme 'l'ensemble de ceux qui vont recevoir une prime est constitué de Jean et ses collègues' ; de la même façon, (33b) ci-dessus énumère les types de bois qui ont encore la propriété d'être commercialisables.

La lecture spécificationnelle présuppose que l'ensemble à énumérer n'est pas vide. Par ailleurs, la spécification peut être exhaustive ou non : la phrase avec inversion élaborative est associée à une spécification non exhaustive. C'est ce qui la rend compatible avec l'expression explicite de la non-exhaustivité, par exemple les locutions adverbiales *entre autres* ou *notamment* (38a), le fait que le SN sujet puisse être l'associé d'adverbes comme *aussi* ou *également* qui présupposent qu'il y a d'autres membres de l'ensemble (38b) et enfin qu'elle soit compatible avec *seul* ou *seulement* restrictif sans redondance (38c,d).

- (38) a. Sont entre autres acceptés les chèques bancaires et les chèques restaurant.
 b. La carte de crédit est acceptée. Sont {aussi | également} acceptés les chèques bancaires.
 c. Seule est acceptée pour le paiement des repas la carte de crédit.
 d. Est acceptée pour le paiement des repas seulement la carte de crédit.

²⁴ Dans l'interprétation spécificationnelle, le sujet énumère les éléments de l'ensemble dénoté par le prédicat (Mikkelsen 2004, Kiss 2007). Les phrases pseudo-clivées donnent les exemples les plus clairs de cette interprétation. La phrase (i.a) est interprétée comme (i.b):

- (i) a. Ce que Paul a vu à Paris, c'est la Tour Eiffel et le Louvre.
 b. 'l'ensemble de ce que Paul a vu à Paris est constitué des éléments que sont la tour Eiffel et le Louvre'.

Par ailleurs, l'interprétation spécificatiionnelle contraint la détermination du SN sujet. En effet, il doit pouvoir être interprété comme l'énumération d'un ensemble d'entités, d'où la nette préférence pour des SN définis et, de manière plus générale, les SN à interprétation spécifique. Ainsi observe-t-on que le SN ne peut pas être déterminé par un quantifieur indéfini non spécifique (*quelque*) (39a), *peu* (39b). Plus le quantifieur introduit une détermination qui permet l'identification des éléments dénombrés, meilleure est la phrase (*beaucoup* < *plusieurs*) (39c,d). Plus la quantification est précise (*plus de dix* < *un sur dix* < *dix*, *la plupart*), meilleure est la phrase (39e- h).

- (39) L'occupation de l'usine vient de passer en jugement. Le verdict est inattendu :
- a. * Sont condamnés à la prison ferme quelques représentants syndicaux
 - b. ?? Sont condamnés à la prison ferme peu de représentants syndicaux
 - c. ? Sont condamnés à la prison ferme beaucoup de représentants syndicaux
 - d. Sont condamnés à la prison ferme plusieurs représentants syndicaux.
 - e. ?? Sont condamnés à la prison ferme plus de dix représentants syndicaux
 - f. Sont condamnés à la prison ferme la plupart des représentants syndicaux.
 - g. Sont condamnés à la prison ferme un représentant syndical sur deux.
 - h. Sont condamnés à la prison ferme dix représentants syndicaux.

A l'évidence, la phrase canonique sans inversion élaborative ne connaît pas ce type de contrainte. Cette observation confirme que l'inversion élaborative n'est pas un pur et simple réarrangement de surface : elle contraint l'interprétation de l'énoncé.

3.4. Remarque sur la négation

Hors contexte, l'inversion élaborative semble difficilement compatible avec la négation (40a,b,c), alors que la phrase correspondante sans Inv-E est grammaticale et acceptable (40a',b',c')²⁵.

- (40) a. * Dans cette entreprise, n'ont pas été augmentés depuis dix ans les caissières et les chauffeurs
a'. Dans cette entreprise, les caissières et les chauffeurs n'ont pas été augmentés depuis dix ans.
b. * Dans cette entreprise, n'ont reçu aucune augmentation de salaire les caissières et les chauffeurs
b'. Dans cette entreprise, les caissières et les chauffeurs n'ont reçu aucune augmentation de salaire.
c. * Dans cette entreprise, n'a été licencié aucun cadre supérieur
c'. Dans cette entreprise, aucun cadre supérieur n'a été licencié.

On ne peut pourtant pas conclure que l'Inv-E est incompatible avec la négation. Elle devient pleinement acceptable dans le discours en présence d'un contraste : la phrase en (41a) est inacceptable ; elle est acceptable en (41b).²⁶

²⁵ De même, les items de polarité négative (IPN) ne semblent pas compatibles avec l'Inv-E. Mais, il faut une campagne d'observations précises pour conforter cette observation étant donné la diversité des IPN.

(i) ?? [Arrêtez de dire n'importe quoi!] N'ont eu le moindre contact avec le prévenu ni le juge ni le procureur

- (41) a. [Le conseil a rendu sa décision.] ?? Ne seront pas punis les élèves qui ont manqué les cours régulièrement
 b. [Le conseil a rendu sa décision. Seront exclus tous les élèves qui ont triché] Par contre, ne seront pas punis les élèves qui ont manqué les cours régulièrement.

On peut spéculer que c'est là-aussi un effet de l'interprétation spécificationnelle : l'inversion élaborative négative requiert pour son emploi que la propriété dénotée par le SV appartienne à un ensemble d'alternatives contextuellement actif : certaines appartiennent, d'autres non, à cet ensemble.

4. Inversion stylistique

L'inversion stylistique (Inv-S) est la construction la plus anciennement reconnue dans l'approche générative²⁷. Elle a retenu l'attention par sa condition particulière de légitimation : elle n'est grammaticale que dans une phrase où un constituant est syntaxiquement extrait. C'est ce qui lui a conféré le statut de diagnostic de l'extraction dans les analyses linguistiques²⁸. Dans la taxinomie ici proposée, elle se distingue crucialement par une propriété de placement du syntagme sujet : il est placé à droite du verbe tensé (et des verbes complément de ce verbe s'il y en a).

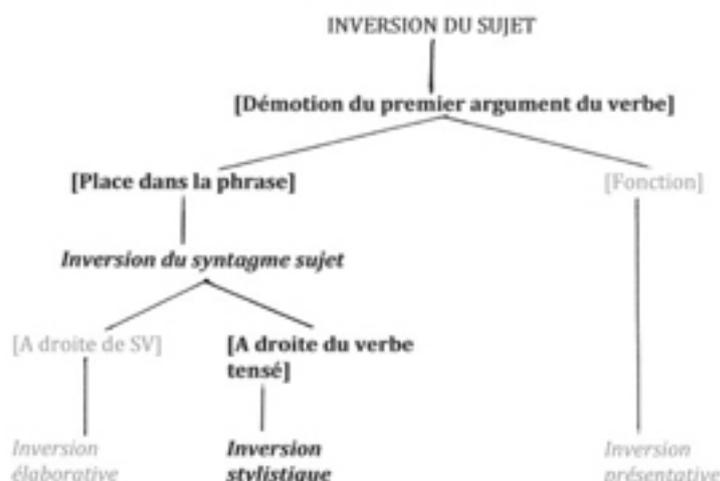


Figure 3. Place de l'inversion stylistique dans la taxinomie

Il n'y a pas de contrainte sur la catégorie du sujet (42).

²⁶ C'est aussi le cas lorsque le SV est constitué du verbe être + prédicat.

(i) Ne sont pas imposables les chômeurs et les invalides.

²⁷ L'étiquette *d'inversion stylistique* vient de l'analyse transformationnelle « première manière » de la construction : une modification de l'ordre linéaire des constituants sans modification de la valeur sémantique de l'énoncé. Je ne conserve cette étiquette que pour sa valeur d'usage.

²⁸ Les nombreuses restrictions ont amené à relativiser ce statut de diagnostic. Voir §4.2.

- (42) a. A quoi peut servir le sport ?
 b. A quoi peut servir que tu viennes ?
 c. A quoi peut servir de courir ?

4.1. Propriétés morpho-syntaxiques

4.1.1. Place des constituants. Le SN sujet n'a pas de position fixe. Au contraire, il peut être interfolié parmi les dépendants du verbe dont il est sujet et, plus remarquable encore, parmi les dépendants d'un verbe à l'infinitif complément du verbe dont il est le sujet. On illustre les différentes possibilités en (43).

- (43) a. L'examen qu'a cru devoir prescrire à Marie en urgence l'interne de service
 b. L'examen qu'a cru devoir prescrire l'interne de service à Marie en urgence
 c. L'examen qu'a cru devoir prescrire à Marie l'interne de service en urgence

On rappelle que le SN sujet, comme les autres dépendants, doit obligatoirement suivre le ou les verbes à l'infinitif complément (*devoir prescrire* en (44)) en français contemporain.

- (44) a. * L'examen qu'a cru l'interne de service devoir prescrire à Marie en urgence
 b. * L'examen qu'a cru devoir l'interne de service prescrire à Marie en urgence

Cette possibilité d'interfoliation est contrainte: elle n'est autorisée que par les verbes à montée ou contrôle du sujet (Bonami & Godard 2000). Elle est nettement dégradée si le verbe est un verbe à contrôle de l'objet (45).

- (45) a. * Le doctorant que m'a convaincu de présenter le patron du labo au CNRS
 a'. Le doctorant que m'a convaincu de présenter au CNRS le patron du labo
 b. * Le doctorant à qui a promis de le soutenir le patron du labo au CNRS
 b'. ? Le doctorant à qui a promis de le soutenir au CNRS le patron du labo

Les ordres linéaires exemplifiés en (45) ne sont pas tous d'un emploi équivalent. On ne dispose pas à l'heure actuelle d'étude de détail portant sur les facteurs qui favorisent un ordre par rapport aux autres. Par ailleurs, on observe dans les discours réalisés que l'inversion est très peu employée en présence d'autres compléments ou ajouts que le terme extrait. La situation la plus fréquente est celle où la relation verbale n'a que deux arguments réalisés par le sujet et le terme extrait ; le terme extrait correspondant soit à un argument lexical ou à un ajout intégré à la relation verbale (par exemple : *l'homme à qui parle Marie, la salle où parle le candidat*).

Cette propriété d'interfoliation (*scrambling*) est remarquable : en effet, elle est tenue pour une caractéristique des langues dites à ordre libre, il est donc remarquable que le français, que l'on répute à ordre fixe, la présente dans cette construction²⁹.

4.1.2. Les propriétés du SN sujet. Le SN sujet postverbal partage avec le sujet préverbal la plupart des propriétés qui relèvent de la relation du verbe à ses compléments. Par exemple, il lie le clitique réfléchi (*la personne à qui s'est présenté Paul l'a très bien reçu*). Mais, il se différencie aussi du sujet préverbal. S'il s'accorde avec le verbe en nombre (46b,c), il ne s'accorde pas en personne (46a). Je reviendrai sur ce point au paragraphe 10.1.

²⁹ De fait, les propriétés d'ordre linéaire doivent toujours être relativisées aux constructions.

- (46) a. * L'appartement dans lequel habitons Marie et moi vient d'être vendu
 a'. L'appartement dans lequel Marie et moi habitons vient d'être vendu.
 b. ? L'appartement dans lequel habitaient Marie et moi vient d'être vendu
 c. L'appartement dans lequel habitaient nos amis vient d'être vendu.

Il perd sa capacité à être lié par des quantifieurs flottants (47).

- (47) a. * Le livre qu'ont tous lu les élèves
 a'. Le livre qu'ont lu tous les élèves
 b. * Le devoir qu'ont chacun rendu les élèves qui ont obtenu une note médiocre
 b'. Le devoir qu'ont rendu chacun des élèves qui ont obtenu une note médiocre

Comme les SN objet, il peut être combiné avec un quantificateur QU extrait (48a) ou être associé à un adverbe restrictif en position d'incident entre l'auxiliaire et le participe passé (48b).

- (48) a. [Combien]_i parleront [de ministres]_i lors de cette cérémonie ?
 b. La pièce où ont [seulement]_i pu dormir [les enfants]_i

Par contre, et cela est un trait distinctif avec le SN postverbal dans l'inversion présentative (présentée plus bas au §5), il ne lie pas le pronom *en* quantitatif quand il est indéfini (49a) ; il ne prend pas la forme « de N » quand il est lié par un adverbe quantifieur flottant entre l'auxiliaire et le participe passé ou bien quand le verbe est nié (49b,c).

- (49) a. * Afin d'aider nos élèves, parmi ces livres, nous pourrions étudier celui qu'en ont déjà lu plusieurs
 b. * L'incident qu'ont beaucoup commenté d'agences de presse
 c. * L'accident que n'ont pas pu voir de témoins

Le SN sujet postverbal partage bien certaines propriétés du SN sujet préverbal. La principale est qu'il est interprété comme le premier argument de la relation dénotée par le verbe ; en particulier, lorsque le verbe projette une interprétation agentive sur le sujet, le sujet postverbal en hérite. Il se comporte partiellement comme le sujet préverbal en ce qui concerne l'accord : l'accord en personne apparaît comme l'apanage du seul sujet préverbal. Son placement postverbal lui fait acquérir certaines latitudes du SN objet, mais, et c'est crucial, pas toutes et c'est en cela que le SN sujet de l'inversion stylistique se distingue du SN apparaissant dans l'inversion présentative³⁰.

4.2. Légitimation

L'inversion stylistique est légitimée par une extraction. Le contraste (50) est emblématique : l'inversion est mal formée dans l'interrogative totale introduite par le complémenteur *si* (50a) alors qu'elle est bien formée en (50b) où l'interrogatif QU *qui* est extrait :

- (50) a. *Je me demande si parlera Marie
 b. Je me demande à qui parlera Marie.

³⁰ C'est un argument essentiel pour distinguer inversion stylistique et inversion présentative.

Cette contrainte générale est assortie de nombreuses contraintes particulières que l'on va énumérer dans les paragraphes suivants³¹. L'inversion stylistique ne connaît aucune autre contrainte : elle est insensible au type de phrase (à la différence de l'inversion élaborative, voir le §3.2 ci-dessus) et au type de verbe (à la différence de l'inversion présentative, voir §5.2 ci-dessous)³².

4.2.1. Contrainte positive sur le constituant extrait. L'inversion stylistique est grammaticale dans tous les types de phrases avec extraction.

– **Extraction avec mot QU.** L'Inv-S est grammaticale dans la phrase interrogative racine ou non-racine. Elle est grammaticale avec un pronom interrogatif renforcé : *qu'est-ce que fera Marie ? où est-ce que l'a posé Marie ?* Le mot QU doit être antéposé (51c) :

- (51) a. Où va Marie ?
b. Je me demande où va Marie.
c. * Va Marie où

Elle est grammaticale dans la phrase exclamative avec mot QU de plein statut (*combien, que* (+ de N), *quel*) (52a,b). Dans les exclamatives avec mot QU défectif (*comme, que, ce que, qu'est-ce que*), elle n'est grammaticale que lorsque le mot QU modifie un verbe intrinsèquement gradable qui réfère à une région élevée dans une échelle de quantité : c'est le cas de l'emploi figuré des verbes *coûter* [à quelqu'un], *peser* [à quelqu'un] (53.a). Dans tous les autres cas, l'inversion est mal formée (53b, c)³³.

- (52) a. Quel amer souvenir lui laissait cette aventure !
b. Que d'erreurs a fait ton fils !
- (53) a. {Comme | ce que | qu'est-ce que} {me coûtent | me pèsent} ces réunions incessantes !
b. * {Comme | ce que | qu'est-ce que} s'ennuient les élèves
c. * {Comme | ce que | qu'est-ce que} chantent bien les élèves

Elle est grammaticale dans la phrase relative à mot QU :

- (54) a. La pièce où dorment les enfants
b. La mission à laquelle s'est consacrée Marie

– **Extraction sans mot QU avec complémenteur.** L'extraction légitime l'inversion sans réalisation du mot extrait par un mot QU dans des phrases introduites par un complémenteur. C'est le cas de la relative (55a) ou de la clivée en *que* (55b).

³¹ On ne connaît pas encore en détail et de façon ferme ces contraintes, malgré l'intérêt soulevé par cette construction depuis les débuts de la linguistique moderne.

³² Elle n'apparaît pas dans le type désidératif, parce qu'aucune construction ne met en jeu une extraction.

³³ Voir Marandin 2018c (2013) pour la taxinomie des mots et des phrases exclamatives utilisée dans ce paragraphe.

- (55) a. Le roman qu'a écrit Paul dans sa jeunesse
 b. C'est le danger que court tout écrivain

C'est également le cas dans les concessives et les comparatives.

- (56) a. {Si | aussi | quelque | tout | pour} intelligent que soit Paul, il doit travailler.
 b. Plus rusé que l'est Paul

– **Extraction d'un syntagme adjectival.** L'inversion est grammaticale dans les systèmes liés à interprétation causale ou de corrélation de degré.

- (57) a. Il ne répondit pas, tant sont complexes les ramifications de l'affaire.
 b. Plus rude sera la tâche, plus douce sera la récompense.

On s'attend à ce que le terme extrait puisse se trouver à distance, en tête de la phrase racine, quand celle-ci présente un « verbe-pont ». Cette configuration n'est en rien exceptionnelle (ou une « lubie de linguiste » !). On donne en (58) deux attestations tirées de Frantext : *comme* dans l'interrogative indirecte en (58a), *que* dans la relative (58b) légitiment l'inversion dans la complétive.

- (58) a. « Elle marcha d'un bout à l'autre du grenier [...] comme elle imaginait que marchait sa mère, avant qu'elle fût née » (Frantext : Duvignaud, 1957).
 b. « Il faut de suite réparer au jardin et à la prairie le dommage que vous me dites qu'ont fait les eaux » (Frantext : Simon, 1981).

4.2.2. Contrainte négative sur le constituant extrait. Toutes les extractions ne légitiment pas l'inversion : l'inversion est sensible au statut fonctionnel du terme extrait. Elle n'est grammaticale qu'avec l'extraction d'un complément du verbe ou d'un ajout qui modifie le verbe : ajout de manière (59a), degré (mesure) (59b), certains ajouts de lieu, en particulier les ajouts de lieu employés avec les verbes d'activité (59c).

- (59) a. La manière dont parle Paul est révélatrice de ses origines sociales.
 b. On ne peut pas mesurer la vitesse à laquelle se déplacent les électrons.
 c. Il a repeint la pièce où dorment les enfants.

Elle n'est pas grammaticale avec un complément circonstanciel extrait (60a,b), les syntagmes prépositionnels (SP) locatifs ou temporels qui localisent la situation décrite dans la phrase (60c,d), les ajouts qui ajoutent de l'information à celle que donne la relation dénotée par le verbe et ses arguments ou qui précisent la perspective adoptée pour décrire la situation (60e,f).

- (60) a. * Je ne connais pas les raisons pour lesquelles s'est mis en colère le président
 b. * Je ne connais pas les motifs à cause desquels a démissionné le comité de direction
 c. * On a retrouvé sa voiture près du garage où l'avaient trafiquée les voleurs

- d. * Sa voiture est tombée en panne cinq fois pendant la période où l'avait empruntée son fils
- e. * Paul a demandé l'autorisation sans laquelle ne peuvent s'absenter les enfants mineurs
- f. * L'hypothèse selon laquelle tourne la terre ne s'est pas imposée facilement

C'est ce qui explique que les interrogatives en *pourquoi* et *comment* (questionnant les circonstances de la situation et en particulier de l'action de l'agent) n'autorisent pas l'inversion stylistique (61) (*i.a.* Korzen 1985).

- (61) a. * La directrice, je me suis toujours demandé pourquoi lui a parlé Marie
 b. * Ces bourdes énormes, je me demande encore comment a pu les commettre un garçon aussi intelligent

4.2.3. Contrainte sur les autres constituants. L'inversion est bloquée par la présence d'un complément d'objet direct référentiel ou bien par un attribut ; lorsque l'objet ou l'attribut sont cliticisés à gauche du verbe, l'inversion est parfaitement acceptable (62a',b'). Un SN objet non référentiel ne bloque pas l'inversion : c'est le cas si l'objet est un nom nu (62c) ou bien un objet interne (62d).

- (62) a. * La salle où interrogeaient les nouveaux élèves les professeurs était bruyante
 a'. Les nouveaux élèves, la salle où les interrogeaient les professeurs était bruyante.
 b. * Le jour où sera subtil notre président n'est pas encore arrivé
 b'. Subtil, le jour où le sera notre président n'est pas encore arrivé.
 c. La chaise où avait pris place Marie a disparu.
 d. Il entra dans une chaumière où vivait sa vie un bonhomme de paysan.

On observe, dans les discours attestés, que l'inversion peut être réalisée en présence d'un SN référentiel si le verbe est un verbe support (63a,b). De même, les attributs peuvent ne pas bloquer l'inversion quand le verbe n'est pas le verbe *être* (63c,d).

- (63) a. Les terrains d'où tiraient leur subsistance les dinosaures géants devaient être marécageux.
 b Le tremplin où a réalisé sa meilleure performance notre champion national doit être réhabilité
 c. A quelle date sont devenus populaires les chanteurs de tango ?
 d. Je me souviens d'une scène où se faisait tout petit cet acteur si cabotin.

Ces observations amènent à relativiser l'emploi de l'inversion comme critère de l'extraction syntaxique. L'extraction est une condition nécessaire, mais non suffisante : il faut encore que la constitution de la phrase s'y prête.

4.3. Sémantique

La phrase présentant l'inversion stylistique a la même interprétation que la phrase à sujet préverbal. En particulier, et on verra que ce sont des propriétés cruciales, il peut être employé avec un verbe qui assigne le rôle d'agent au sujet (64a). De même, il peut être employé avec des verbes qui attribuent une propriété stable au sujet (*connaître* (vs : *parler*),

maladif (vs : *indisposé*, etc.) ; l'emploi avec ce type de verbe montre que le sujet postverbal peut être un sujet catégorique comme le sujet préverbal (64b,c)³⁴.

S'il existe une différence entre la phrase à inversion et la phrase à sujet préverbal, et il y a bel et bien une différence, elle est à chercher ailleurs. Je proposerai au §7 ci-dessous qu'on doit la chercher dans la dimension cognitive/représentationnelle.

- (64) a. Le moteur qu'a réparé mon ami marche bien maintenant.
b. Je suis surpris par les langues que connaissent mes étudiants.
c. Aussi maladif que soit Paul, il résiste très bien à l'effort prolongé.

4.4. Constructions particulières

L'inversion stylistique donne lieu à trois constructions particulières (Figure 4). Je repousse en annexe (Annexe I) leur présentation, afin de pouvoir présenter au même niveau de généralité l'analyse de l'inversion présentative (§5), ainsi que l'analyse m'amenant à poser une quatrième construction générale: l'inversion prédicative (§6).

³⁴ Ce qui invalide l'idée que l'inversion puisse être le marquage d'un sujet thétiq.

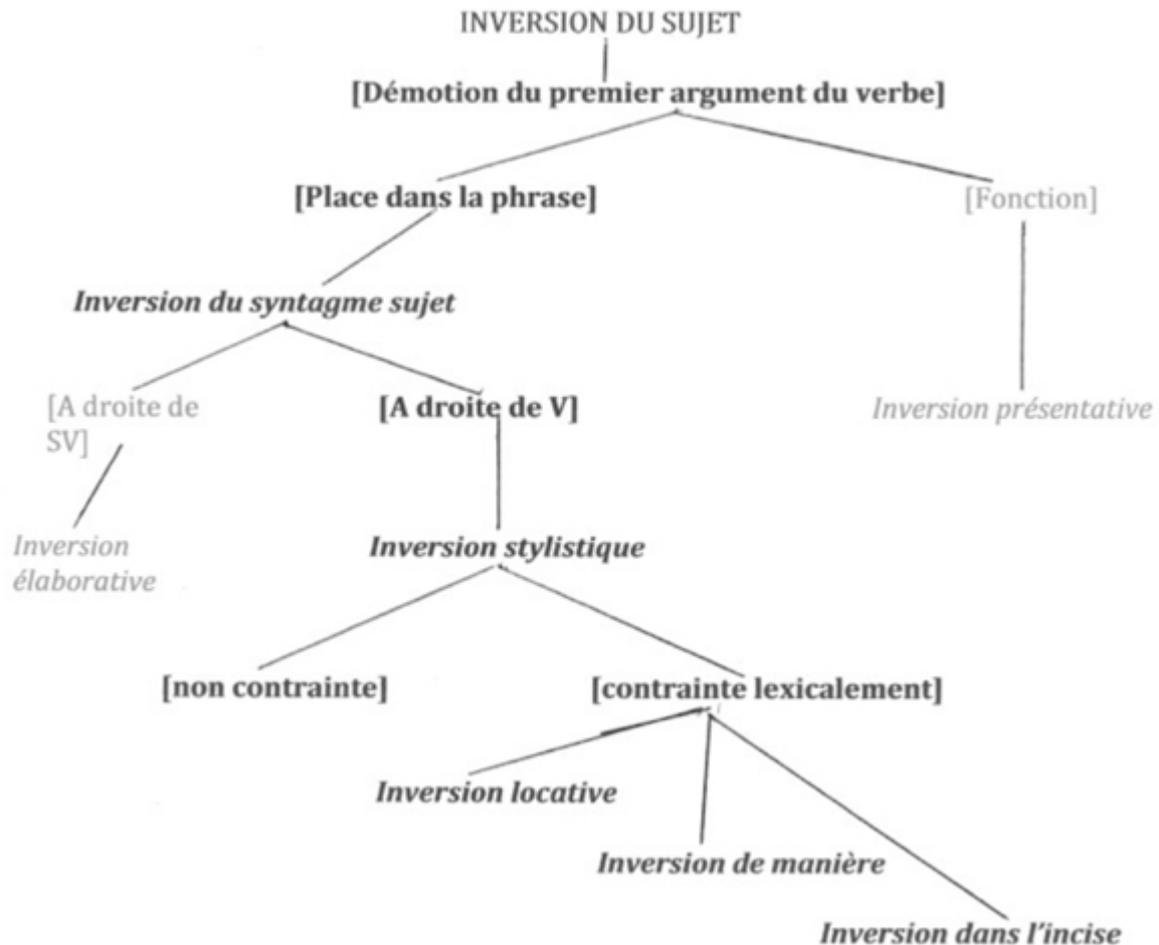


Figure 4. Place des inversions stylistiques contraintes dans la taxinomie

5. L'inversion présentative

La construction présentative (Inv-P) ne fait pas consensus, ni le fait qu'elle soit distinguée des autres constructions ni le fait qu'elle mette en jeu une combinaison inaccusative : le premier argument du verbe est réalisé comme un objet et non comme un sujet. C'est le double choix que j'ai inscrit dans la taxinomie que je propose ici (Figure 5). En effet, elle se distingue crucialement de l'inversion stylistique par deux propriétés : (a) elle apparaît sans problème dans des phrases sans extraction et (b) elle est réservée à une famille de verbes. La propriété (a) a amené soit à relativiser le lien entre postposition du sujet et extraction, au prix d'une grande déperdition de précision empirique dans les descriptions, soit à proposer de façon ad hoc des équivalents à la condition d'extraction dont le trait subjonctif des premières études en grammaire générative est le représentant le plus caricatural. Quant à (b), certes, la famille de verbes légitimeurs a des frontières floues, mais on la retrouve avec un comportement singulier dans un grand nombre de langues romanes et germaniques.

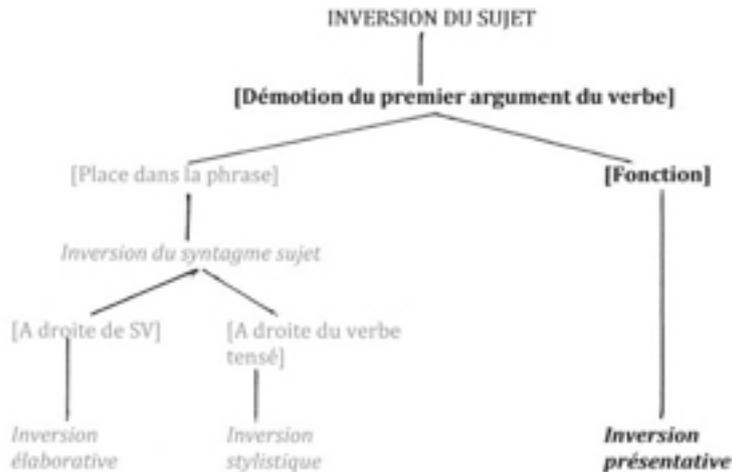


Figure 5. Place de l'inversion présentative dans la taxinomie

La catégorie du SN réalisant le premier argument dépend de la sélection du verbe, rien ne s'oppose à ce qu'il puisse être une phrase (65a), mais dans l'usage, on observe essentiellement des syntagmes nominaux (65a).

- (65) a. Alors arrivèrent plusieurs soldats.
b. Alors fut décidé que tous partiraient.

5.1. Propriétés morpho-syntaxiques

5.1.1. Fonction du premier argument du verbe : objet. Le SN postverbal présente les mêmes propriétés que le SN sujet postverbal dans l'inversion stylistique. Il s'accorde en nombre avec le verbe. Etant donné la sémantique du verbe, il est difficile de tester le liage du réfléchi ; il semble néanmoins que rien ne s'y oppose comme le montre l'exemple forgé avec un verbe qui n'est pas intrinsèquement pronominal (66a). Il peut être associé à un adverbe restrictif entre l'auxiliaire et le participe passé (66b) et ne peut pas être mis en relation avec un quantifieur flottant (66c-d').

- (66) a. ? Au jour dernier [se]_i révélera [le messie]_i aux yeux des croyants
b. Alors sont seulement arrivés les amis du général.
c. * Alors sont toutes arrivées les mauvaises nouvelles
c'. Alors sont arrivées toutes les mauvaises nouvelles.
d. * Je voudrais que soient, chacun, examinés les nouveaux candidats
d'. Je voudrais que soit examiné chaque nouveau candidat.

Mais, et c'est crucial, il présente aussi les propriétés d'un objet direct : il lie la proforme indéfini *en* quantitative quand il est indéfini (67a,a') ; il peut prendre la forme « de N » quand il est lié par un adverbe quantifieur flottant entre l'auxiliaire et le participe passé (67b,b') ou bien quand le verbe est nié (67c,c'). On comparera la grammaticalité des inversions en (67) à l'agrammaticalité en (49) ci-dessus.

- (67) a. On n'attendait plus de survivants quand en arrivèrent trois autres.
a'. Il y a trop d'images; il faut qu'en soit supprimées plusieurs par page.

- b. Alors qu'avait beaucoup retenti de cris d'allégresse depuis l'aube, le silence se fit soudain vers midi.
- b'. Je voudrais que soient davantage votées de lois contre l'injustice sociale.
- c. Il pensait que n'arriverait pas de malheur.
- c'. ? Il fallait que ne soit pas pris de risque.

Autrement dit, le SN postverbal présente un mixte de propriétés : des propriétés associées au sujet, au premier rang desquelles l'accord avec le verbe, et les propriétés typiques de l'objet, au premier rang desquelles le liage de *en* quantitatif.

A vrai dire, la seule vraie difficulté pour l'analyse est l'accord avec le verbe qui est traditionnellement tenue pour être une propriété syntaxique du sujet. Mais, si on admet que l'accord en nombre met en jeu non pas le verbe et son sujet, mais le verbe et son premier argument, alors rien ne s'oppose à ce que l'on reconnaisse ici une combinaison inaccusative. C'est l'analyse que je propose : le premier argument est traité comme un objet tout en conservant sa propriété lexico-syntaxique de premier argument, celle de s'accorder en nombre avec le verbe³⁵.

On note que cette analyse a été indirectement suggérée par les analyses transformationnelles qui ont proposé de voir ici une combinaison impersonnelle avec effacement de *il*. Elles se fondaient sur la paraphrase fréquente entre inversion présentative et phrase impersonnelle (68), et surtout sur l'identité du comportement des deux SN postverbaux, en particulier, le liage de la proforme *en* quand le SN est indéfini (68a'), (68b').

- (68) a. Alors est arrivé un grand malheur.
 a'. Alors en est arrivé un autre.
 b. Alors il est arrivé un grand malheur.
 b'. Alors il en est arrivé un autre.

L'analyse par effacement de *il* ne peut pas être maintenue³⁶. (a) La plupart des verbes dans une construction impersonnelle n'acceptent pas que le sujet *il* ne soit pas réalisé (sauf une petite famille de verbes : *falloir, valoir, il y a ; manquer, empêcher, rester, ..* pour lesquels il faudrait faire la part entre ce qui relève de l'aphérèse et de l'ellipse conditionnée syntaxiquement). (b) La plupart des phrases à inversion présentative, et crucialement celles qui présentent un SN défini, ne peuvent pas être paraphrasées par une phrase à construction impersonnelle (69a,b). Enfin, (c) les verbes au passif possibles dans l'inversion présentative ne sont généralement pas ceux qui sont possibles dans la phrase impersonnelle (69c,c').

- (69) a. * [Le capitaine hésite à nous lancer.] Alors il arrive le commandant (vs (71a) infra)
 b. * Je souhaitais qu'il fût effacé la frontière qui me séparait des garçons (vs (72b) infra)
 c. * Il fut décidé qu'il serait mangé davantage de légumes
 c'. Il fut décidé que seraient mangés davantage de légumes.

³⁵ J'insiste: accord en nombre car l'accord en personne est bien une propriété syntaxique du sujet préverbal.

³⁶ En admettant qu'on veuille adopter une analyse grammaticale de style transformationnel, ce qui n'est pas la perspective adoptée ici. Il reste que construction impersonnelle et inversion présentative ne sont pas identifiables et partagent peu de propriétés sinon le traitement du premier argument du verbe comme objet.

5.1.2. Ordre des constituants. Dans le discours, la phrase à inversion présentative ne met en général en jeu que le verbe et le SN postverbal. Les exemples forgés qui mettent en scène plusieurs compléments du verbe montrent qu'il a les propriétés attendues de l'objet : il n'a pas de place fixe dans le SV. En (70), le SN objet *une fumée noire* est intercalé entre le verbe *s'élever* et le complément de *s'élever* le SP *de la cheminée centrale*.

(70) [Il y eut une explosion.] Alors commença à s'élever une fumée noire de la cheminée centrale.

5.2. Légitimation

L'inversion présentative n'est grammaticale qu'avec un verbe qui doit être intransitif et décrire l'existence, l'occurrence (statique ou dynamique) d'une entité (personne, objet, phénomène) en un lieu, sa disparition hors de ce lieu ou son évolution. Cette contrainte est réalisée de façon prototypique par une petite classe de verbes qu'on appellera *verbes présentatifs*. Les verbes présentatifs les plus courants sont : *apparaître, disparaître, avoir lieu, commencer, cesser, naître, mourir, régner, exister ; arriver, entrer, surgir, survenir, retentir, éclater, jaillir ; monter, descendre, s'écouler, s'élever ; augmenter, baisser*.

(71) a. « Et le capitaine [...] hésite encore à nous lancer, nous autres. Alors arrive, courant, le commandant de gendarmerie que j'ai vu hier pédaler sur la route » (Frantext : Genevoix M., 1950).
 b. « Une image supposée absolument simple ne pourrait devenir un symbole ; il faut qu'apparaisse en elle un minimum de dissymétrie comme entre la droite et la gauche, le haut et le bas, etc. » (Frantext : Philosophie religion, 1957).

Certains verbes au passif peuvent remplir la condition et se trouvent employés dans cette construction (72). Les verbes qui entrent dans cette construction décrivent un procès dans lequel l'existence de l'entité désignée par l'objet est en jeu (en particulier, les verbes à objet effectué). Les verbes fréquemment rencontrés dans Frantext sont : *construire, créer, définir, détruire, effacer, exclure, garantir, prévoir, suspendre, trouver*.

(72) a. Il faut que soient définies de nouvelles règles.
 b. « Je souhaitais que fût effacée la frontière qui me fermait le monde des garçons » (Frantext : S. de Beauvoir, 1958).

Contrairement à une idée répandue dans les premières analyses consacrées à l'inversion du sujet dans le paradigme génératif, le subjonctif n'a pas de statut légitimant particulier. D'ailleurs, l'inversion présentative se rencontre sans problème dans des subordonnées à l'indicatif (73).

(73) a. « Il me semblait que descendait dans la pièce cette intimité [...] qui rapproche sous la lampe [...] deux amis » (Frantext : J. Gracq, 1951).
 b. « Il arrive qu'est parfois réalisée une impression très pénible d'oppression et d'étouffement qui se surajoute à la colique elle-même » (Frantext : Encyclopédie médicale Quillet, 1965).

On a aussi soutenu que l'inversion présentative est liée à la présence d'un adverbial anaphorique en tête de phrase (phénomène qui a reçu diverses analyses). Il est effectivement

vrai que la phrase racine présentant une inversion présentative est très souvent préfacée, non pas par un adverbial, mais par un connecteur de discours : les deux principaux étant *alors* et *ainsi* [dans son emploi de connecteur de discours à dominante temporelle]. En tant que connecteurs de discours, ils peuvent apparaître en tête de phrase, mais aussi en position d'incident à l'intérieur de la phrase, ce qui n'a pas d'impact sur la possibilité de l'inversion (74) :

- (74) a. Le capitaine hésitait à nous lancer. Arrive, alors, le capitaine que j'avais vu plus tôt. (à comparer à (71a)).
b. On a multiplié les gendarmeries et les bureaux de poste dans les villages. Apparaissent ainsi de nombreux foyers de progrès dans les campagnes.

Par ailleurs, il peut y avoir un adverbial temporel en tête de phrase, mais il n'est pas nécessairement anaphorique (75a,b). Enfin, dans la phase subordonnée, la phrase n'est pratiquement jamais préfacée par un adverbial ou un connecteur (voir (71b), (72) et (73) ci-dessus).

- (75) a. « A travers les siècles naissent d'autres légendes et d'autres anecdotes. » (Frantext : Samuel C., 1962).
b. « Avec la neige arriva une mauvaise nouvelle » (Frantext : Grèce M. de, 1982).

L'occurrence d'un constituant en tête de phrase n'est donc pas nécessaire à l'occurrence de l'inversion présentative, et encore moins une condition légitimante³⁷. Cette observation est importante. En effet, certains analystes ont été tentés par l'idée d'unifier l'inversion stylistique et l'inversion présentative en invoquant la présence en tête linéaire de phrase d'un constituant particulier : constituant extrait ou constituant anaphorique. La tentation ne résiste pas une seule seconde à l'analyse : d'une part, l'extraction est un phénomène incommensurable avec l'occurrence d'un constituant porteur d'une anaphore discursive et de toute manière, l'inversion stylistique et l'inversion présentative sont parfaitement grammaticales alors qu'il n'y a pas de constituant censé les légitimer en tête linéaire de phrase. La faiblesse de cette analyse n'est certainement pas un argument en faveur d'une unification des inversions présentative et stylistique.

Par ailleurs, l'inversion présentative est totalement indifférente au statut de la phrase où elle apparaît et à son emploi en phrase racine ou subordonnée. C'est certainement la construction que l'on observe dans la plus grande diversité des contextes syntaxiques.

5.3. Propriété sémantique

On a proposé que la phrase à inversion présentative se distingue sémantiquement de la phrase sans inversion en ce qu'elle serait réservée à l'expression d'un jugement thétique. Dans le jugement thétique, la propriété décrite par le SV n'est pas attribuée au SN sujet (ce qui caractérise en propre le jugement catégorique) ; elle est combinée à la description fournie par le SN sujet pour constituer la description d'une situation.

³⁷ On n'oubliera pas que l'inversion stylistique ne requiert pas non plus la présence du constituant extrait en tête de phrase : c'est le cas dans la relative à complémenteur où le constituant extrait ne correspond à aucun élément QU (voir (55) supra), ou bien lorsque le constituant extrait dans la complétive est « monté » dans la phrase dominante via un verbe pont (voir (58) supra).

Cette analyse ne peut pas être conservée. En effet, on admet que le SN sujet dans la phrase thétiq ue ne doit pas référer à une entité identifiée préalablement ou indépendamment de la situation décrite dans la phrase, ce qui élimine les SN définis forts, les SN anaphoriques ou coréférentiels. Or, les SN définis forts, anaphoriques ou coréférentiels sont parfaitement grammaticaux dans les phrases à inversion présentative comme le montre à l'envi les exemples de ce paragraphe. Par ailleurs, la phrase exprimant un jugement thétiq ue s'accommode fort bien d'un sujet indéfini non spécifique, ce que n'autorise pas la phrase à inversion présentative (voir §8.3.2, exemples (122)-(124)) Soit, il faut revoir les propriétés du jugement thétiq ue, soit abandonner l'idée que la phrase avec inversion présentative soit contrainte à exprimer un jugement thétiq ue.

Dans le discours, la phrase avec inversion présentative a un effet existentiel : elle met en avant la présence ou l'absence du référent du sujet dans la situation en cours de description³⁸ ; ce référent peut avoir n'importe quel statut (identifié, accessible, non identifié pour reprendre les catégories de Lambrecht 1994). Du coup, la phrase à inversion présentative (surtout en emploi racine) a très souvent l'effet d'introduire dans la situation en cours de description le référent qui sera au centre du développement thématique, ce qu'on appelle l'effet présentationnel. Cet effet dépend cruciallement de la sémantique du verbe tête ; la construction le renforce (voir ci-dessous §7.2).

Au §6, je termine l'inventaire avec une construction dont l'analyse est délicate : l'inversion prédicative.

6. L'inversion prédicative

L'inversion prédicative (Inv-Pred) est limitée à la phrase prédicative : verbe *être* (et petite famille de verbes prédicatifs : *sembler*, *apparaître*, ..) et syntagme prédicatif (essentiellement un syntagme adjectival (SA)).

- (76) a. Trop nombreux sont ceux qui ne sont pas satisfaits.
b. Plus délicieuses encore furent ses courses en montagne.

Sa place dans la taxinomie dépend de son analyse et, cruciallement, de l'analyse du syntagme prédicatif à gauche du verbe (*trop nombreux* en (76a), *plus délicieuses* en (78b) : est-ce qu'il présente les propriétés d'un syntagme syntaxiquement extrait ou bien a-t-il été permuté avec le syntagme sujet ? Dans le premier cas, nous aurions à faire à une inversion stylistique (comme dans le cas des ajouts liés, par exemple (57) supra) ; dans le second, nous aurions à faire à une construction ressemblant à l'inversion élaborative en ce qu'elles consistent toutes deux, à une modification de l'ordre linéaire des constituants : la permutation « autour » du verbe prédicatif du SN sujet et du SA prédicatif en (76).

J'ai rassemblé au §6.1 les arguments qui ne soutiennent pas l'analyse du SA comme un constituant extrait. Je l'analyse donc comme un réarrangement de l'ordre des constituants sur l'axe linéaire : promotion du syntagme prédicatif et démotio n corrélati ve du syntagme sujet. Selon cette analyse, l'inversion prédicative se rapproche de l'inversion élaborative, mais

³⁸ Je distingue l'univers de discours et la situation en cours de description. L'univers de discours réfère à l'ensemble des référents identifiés ou accessibles nécessaires pour l'interprétation du discours en cours ; la situation en cours de description est celle qui fait l'objet du thème de discours ou qui préside à l'élaboration du thème de discours.

s'en distingue par les constituants mis en jeu : syntagme verbal dans l'inversion élaborative, syntagme prédicatif dans l'inversion prédicative.

Dans la Figure 6, je représente la place de l'inversion prédicative comme hybride entre l'inversion stylistique avec laquelle elle partage le placement du sujet à droite du verbe et l'inversion élaborative avec laquelle elle partage le fait de résulter d'une modification de l'ordre linéaire des constituants³⁹.

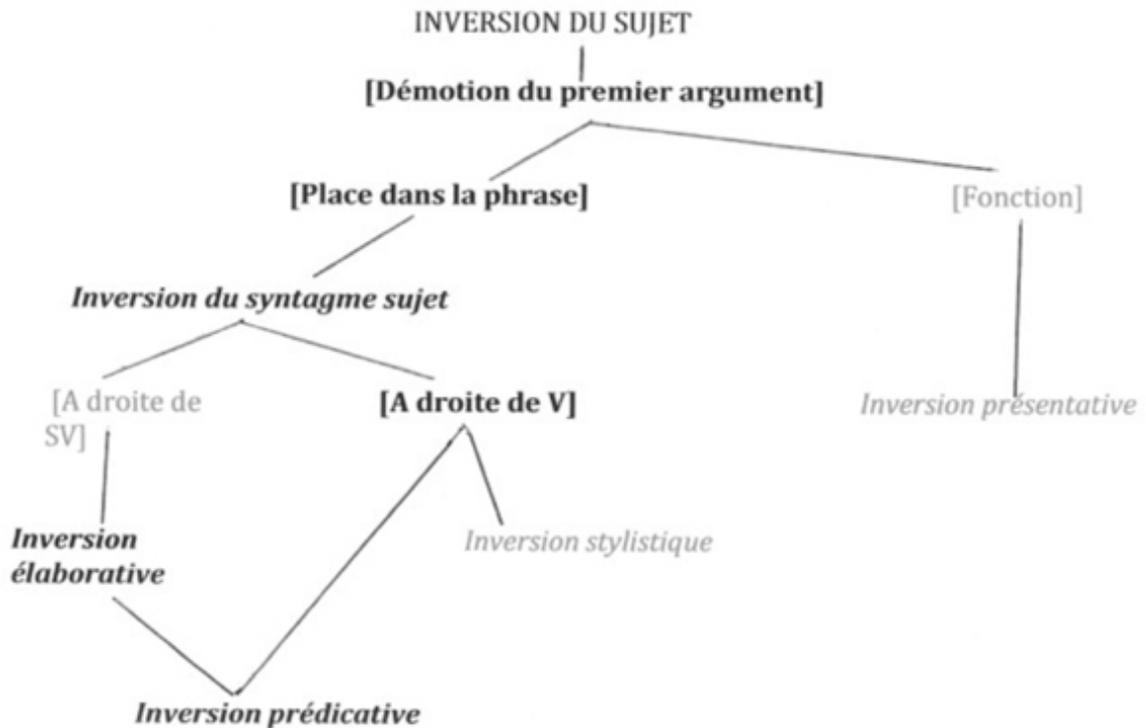


Figure 6. Place de l'inversion prédicative dans la taxinomie

La catégorie du sujet dépend de la sélection exercée par l'adjectif antéposé : avec les adjectifs prédicatifs, toutes les catégories sont possibles, même si, dans le discours, on observe surtout des SN (77a,b,c). Avec les adjectifs quantifiants, seuls les sujets nominaux semblent acceptables (77d,d').

- (77) a. Encore plus appréciée sera ta venue.
 b. Encore plus apprécié sera que tu viennes en personne.
 c. Encore meilleur pour la santé est de nager tous les jours.
 d. ?? Beaucoup trop fréquent est de rater
 d'. Beaucoup trop fréquent est le fait de rater.

³⁹ Une construction peut hériter de plusieurs constructions (héritage multiple) dans l'approche développée dans HPSG, ce qui permet de gérer des phénomènes d'hybridité.

6.1. Analyse du SA en tête

Le SA antéposé est susceptible de deux analyses : extrait ou bien promu linéairement par une opération de réarrangement du syntagme sujet et du syntagme prédicat. La première analyse rapproche l'inversion prédicative de l'inversion stylistique : elle en serait une variété particulière liée à des contraintes lexicales particulières (à l'instar des constructions particulières présentées en Annexe I), la seconde la rapproche de l'inversion élaborative.

Il n'est pas facile en compétence d'utiliser les tests usuels de l'analyse grammaticale. Je procède donc par comparaison avec les tours où l'extraction semble avérée : par exemple, les ajouts causaux (78a,a') ou les corrélatives de degré (78,b,b').

- (78) a. [Il ne répondit pas,] tant sont complexes les ramifications de l'affaire.
a'. [Il ne répondit pas,] tant complexes sont les ramifications de l'affaire.
b. Plus sera grande sa peur, (et) plus elle paniquera.
b'. Plus grande sera sa peur, (et) plus elle paniquera.

On observe que l'extraction concerne soit le spécifieur, ici l'élément de degré (78a,b) ou bien le SA en son entier (78a',b'), ce qui est la situation générale dans le processus d'extraction. L'Inv-Pred est limitée à la seule extraction du SA (79a').

- (79) a. * Plus est intéressante son analyse
a'. Plus intéressante est son analyse.

Par ailleurs, l'inversion prédicative n'autorise pas l'extraction à distance (80a,a'), à la différence des ajouts causaux et corrélatifs (80b,c).

- (80) a. ?? Très réussi, la critique pensa que fut le spectacle
a'. ?? Plus nombreuses, Paul prédit que seront les réactions des parlementaires
b. Ils ne bougèrent pas, tant ils pensaient que seraient complexes les conséquences de la décision.
c. Plus nombreuses, on anticipera que seront les réactions, et mieux on sera préparé.

Le seul contexte où l'on pourrait déceler une extraction à distance est celui que crée le verbe *sembler* ; mais on peut sérieusement douter que *sembler* se construise avec une phrase complément (81b).

- (81) a. Plus intéressantes semblent être ses offres de voyage.
b. Plus intéressantes semblent [_S être ses offres de voyage]

Je conclus donc que l'antéposition de SA n'est pas la marque de son extraction, mais que c'est la conséquence d'un réarrangement des constituants, que l'on peut représenter comme une permutation des places de sujet et de prédicat. L'analyse est d'autant plus plausible que la phrase prédicative connaît ce type de permutation lorsque le prédicat est un SN (82).

- (82) a. Marie est la joueuse la plus rapide de l'équipe.
b. La joueuse la plus rapide de l'équipe est Marie.

J'admets donc que le prédicat est préverbal et que sa catégorie adjectivale lui interdit de remplir la fonction de sujet. Le syntagme sujet est à droite du verbe tensé, il n'est pas nécessairement adjacent au verbe (83a).

- (83) a. Nombreuses semblent être aux yeux de Paul les occasions de se taire.
b. Nombreuses semblent être les occasions de se taire aux yeux de Paul.

Quant au SN sujet, il est le plus généralement défini.

6.3. La légitimation

L'inversion prédicative connaît le même contexte de légitimation que l'inversion élaborative : la phrase déclarative associée à l'assertion⁴⁰.

- (84) a. [Déclarative] Plus médiocres encore sont les gouaches du Grand Palais.
b. * [Interrogative] Est-ce que plus médiocres sont les gouaches du Grand Palais
b'. * [Interrogative] Plus médiocres sont-elles les gouaches du Grand Palais
c. * [Désidérative] Que rangées soient les chambres quand je reviens
- (85) a. * [Déclarative questionnante] Exquis est ce vin de bordeaux, n'est-ce pas
b. * [Déclarative injonctante] A jeter est ce vin, un point c'est tout

L'inversion prédicative s'observe le plus souvent dans la phrase racine, mais rien ne s'oppose à ce qu'elle apparaisse en phrase non racine comme le montrent les exemples attestés (86).

- (86) a. « On a relevé que rare est la panne brutale, des signes précurseurs l'ont annoncée : ratés dans le moteur, vitesse réduite [..] » (Frantext : Chapelain Ch., 1956).
b. « Ils ne purent s'empêcher de penser que vaine était leur expédition » (Frantext : Lanzmann J., 1994).

6.4. Sémantique

L'interprétation de la phrase à Inv-Pred dépend étroitement de la classe de l'adjectif tête du SA préverbal. Si l'adjectif est prédicatif (par exemple : *intéressant, réussi, vain, ..*), elle donne lieu à une lecture prédicationnelle ; si l'adjectif est quantifiant (par exemple : *nombreux, rare, ..*), elle donne lieu à une lecture existentielle. Les deux interprétations de la constructions autorisent la coordination : « *Nombreux et importants sont les disciples de Malthus, parmi les économistes du XIXème siècle* » (Frantext : Histoire de la science, 1957).

Dans la lecture prédicationnelle, le sujet est catégorique : une propriété est attribuée au sujet. On rencontre le plus souvent les phrases avec cette lecture dans des discours où l'énoncé présentant l'inversion prédicative entretient avec l'énoncé précédent une relation scalaire de renchérissement, d'addition ou de contraste mettant en jeu soit le prédicat (87a) soit le sujet (87b).

⁴⁰ Rien ne devrait l'exclure de l'exclamative, mais les données sont difficiles à établir en compétence.

- (87) a. [Sa théorie de l'esprit est intéressante.] {Moins heureuse | plus intéressante | aussi astucieuse | tout aussi passionnante | sans intérêt par contre, .. } est sa théorie de l'éthique.
 b. Les murs du salon étaient blancs. Blanc était également le mobilier.

La construction appartient au discours soutenu. On reviendra au §8.3.2 plus bas sur le fait que la localisation postverbale du sujet n'empêche pas qu'il soit traité comme un sujet catégorique (contrairement à ce qui est généralement affirmé dans la littérature consacrée à la structure informationnelle en français).

Si l'adjectif est quantifiant, la lecture est existentielle. On peut informellement la paraphraser comme 'il y a peu / beaucoup (..) de'. On notera que le SN sujet est obligatoirement défini à la différence de la construction existentielle / présentationnelle en *il y a*.

- (88) a. Rares sont les gens satisfaits de leur sort.
 b. « Fréquent était le spectacle d'un cheval tombé, une jambe rompue, et qu'il fallait abattre. » (Frantext : Simonin A., 1977).

L'emploi des énoncés avec cette interprétation n'impose pas de contraintes contextuelles particulières. En particulier, ils peuvent être employés en début de discours pour introduire un thème de discours. Ils sont fréquents dans le discours journalistique pour ouvrir une rubrique d'information. Par exemple, l'énoncé *Très nombreuses sont les réactions à la tuerie de Toulouse* ouvrait un flash d'information le 19 mars 2012 sur la chaîne de radio France Info.

Comme les phrases présentant l'inversion élaborative, l'Inv-Pred est difficile en discours avec la négation ((89a) vs (89a')).

- (89) a. * [L'inquiétude grandit de jour en jour.] Rares ne sont pas les candidats au suicide
 a'. [L'inquiétude grandit de jour en jour.] Les candidats au suicide ne sont pas rares.

6.5. Une construction particulière

L'inversion prédicative mettant en jeu les prédicats anaphoriques : *tel*, *ainsi* (attributif) et (*tout*) *autre* a des propriétés particulières : elle est quasiment obligatoire et la négation y est parfaitement naturelle.

- (90) a. Mon intention est de convaincre. Tel n'est pas son projet.
 b. [Mon intention est de convaincre.] *{Tel / tout autre} son projet semble être

Lorsque *tel* a une interprétation cataphorique (ce qui est rare), il n'est pas antéposé comme en (91a). Dans cas, l'inversion prédicative n'est pas naturelle (91b).

- (91) « Les jeunes mères d'aujourd'hui [...] croient que la famille a toujours été telle : l'enfant étant au centre, le père et la mère hyper-protecteurs et angoissés, traitant (..) chaque enfant comme un enfant unique [...]. » (Frantext : F. Dolto, 1985).
 b. ?? On croit que telle a toujours été la famille : l'enfant est au centre et les parents tenus de le protéger

C'est un indice pour soutenir l'hypothèse d'une motivation discursive de l'inversion prédicative: la promotion du SA en tête de phrase souligne sa dépendance avec le contexte gauche (le cas le plus favorable étant bien sûr une interprétation anaphorique) et la démotion du sujet est associé à l'effet présentationnel qui est caractéristique des inversions de SN (voir §7.2 ci-dessous). En discours, les énoncés avec Inv-Pred jouent souvent un rôle d'articulation entre le segment de discours à gauche et le segment de discours à venir (*bridging effect*). On revient sur ce point dans les paragraphes suivants.

7. Un air de famille : les quatre constructions à démotion dans la dimension cognitive/représentationnelle

J'ai, jusqu'à présent, mis en avant les différences entre les constructions. Postuler des constructions différentes a précisément permis de ne pas écraser le dentelé syntaxique et sémantique. Je pose maintenant la question de la ressemblance entre les différentes constructions. Ce qui permettra de soutenir l'analyse en termes de démotion du premier argument et de justifier qu'on les rassemble dans la même taxinomie. La réponse à cette question a, jusqu'à présent, été recherchée dans la dimension sémantique (type de contenu propositionnel) ou informationnelle (focalisation). Je propose une approche différente dans le présent paragraphe.

Je fais une conjecture qui met en jeu une dimension qui n'est pas admise dans les modèles génératifs standards et que je reprends à la grammaire cognitive de Langacker : la combinaison cognitive (*construal*). L'inversion affecte le statut de l'entité réalisant le premier argument de la relation verbale dans la vision de la scène décrite : si elle est l'entité autour de laquelle s'organise la situation en cours de description lorsqu'elle est réalisée par un sujet préverbal, elle n'est plus qu'une entité parmi d'autres lorsqu'elle est réalisée comme un sujet postverbal. En forçant le trait, elle est une figure qui se détache par son rôle moteur dans l'interaction représentée dans le premier cas, elle fait partie du fond dans le second. De façon remarquable, cet effet s'observe quelque soit le moyen de démotion mobilisé : démotion de placement ou démotion fonctionnelle. C'est donc un trait de famille ; dans la perspective adoptée ici, il est partagé par toutes les constructions et donc hérité par chacune d'entre elles.

On doit mesurer son importance : c'est le seul trait qui soit partagé par les quatre constructions et qui, à ce titre, constitue le point fixe de la famille : la propriété partagée par tous ses membres. Il se diffracte selon les constructions et le contenu lexical des énoncés en deux effets qui sont plus ou moins marqués selon les constructions :

- l'effet présentationnel ;
- l'affaiblissement de l'agentivité du sujet (lorsque celui-ci est interprété comme un agent par composition lexicale)

7.1. La combinaison cognitive (*construal*)

Plusieurs auteurs ont attiré l'attention sur le fait que des effets directement liés à des contrastes lexicaux ou syntaxiques peuvent être analysés comme des manières différentes de voir les entités entrant dans le contenu descriptif des phrases. Le cas d'école est le passif : typiquement, le référent du sujet passe au second plan derrière le référent de l'objet qui, lui, est promu au premier plan. La relation verbale reste inchangée, l'interprétation agentive du premier argument réalisé par le sujet est toujours disponible, mais la manière de voir

l'éventualité décrite n'est pas la même⁴¹. On a référé à ce phénomène sous le terme de perspective (entre autres, Kuno 1987, Borshev & Partee 2002) ; Langacker (2000) en a proposé une version plus systématique dans le cadre de la grammaire cognitive (CG). C'est la notion de combinaison cognitive. Il distingue deux types de combinaisons (Langacker 2000, Maldonado 1993):

- La combinaison dynamique (*the force dynamic perspective*) qui met en avant les interactions entre les entités de l'éventualité (les relations de cause ou de transfert d'énergie) ;
- La combinaison neutre (*the absolute perspective*) qui met en avant la participation des entités à l'éventualité indépendamment de leurs interactions

Je fais l'hypothèse que la démotion fonctionnelle (sujet > objet) ou la démotion de placement du premier argument du verbe (sujet préverbal > sujet postverbal) ont un impact sur la combinaison cognitive : les inversions sont des constructions associées à une combinaison neutre. Cette hypothèse permet de rendre compte des effets que l'on retrouve dans les énoncés présentant une de ces inversions.

7.2. L'effet présentationnel.

L'effet présentationnel est le fait qu'un énoncé est utilisé en discours pour introduire dans la situation en cours de description une entité ou un événement. La relation verbale n'est pas utilisée pour décrire un événement dans sa dimension temporelle, mais pour placer les unes par rapport aux autres les entités qu'elle relie. Cet effet est directement lié à la combinaison neutre : ce que l'énoncé met en avant, ce n'est pas l'interaction entre les entités, mais leur participation (ou leur absence de participation) dans l'interaction présentée comme une relation statique.

L'effet présentationnel est particulièrement sensible dans les énoncés racines présentant une inversion présentative ou une inversion locative⁴². On peut même admettre que ces constructions sont pragmatiquement associées à cet effet et qu'il constitue une de leurs caractéristiques. Cette caractéristique est exploitée à fond dans leur usage littéraire d'énoncé introducteur d'entités, qui peuvent devenir le centre thématique du discours à venir (92a) ou appartenir aux circonstances de la situation décrite (92b).

- (92) a. [Pierre est entré dans la ville.] Sur la place se pressait une grande foule. Elle scandait des slogans hostiles à la police.
b. [Pierre est entré dans la ville.] Sur la place se pressait une grande foule. Il se fraya difficilement un chemin vers le palais.

L'effet présentationnel est également sensible dans les énoncés racines présentant une inversion élaborative ou une inversion prédicative. On les observe dans Frantext avec un rôle d'introducteur d'entités dans le discours. Par exemple, l'énoncé (93) ouvre un nouveau paragraphe développant le titre dans un texte à visée didactique :

⁴¹ Il en est de même au plan lexical. On peut jouer lexicalement avec ce statut. Par exemple, l'énoncé (i.a) décrit la situation en donnant la première place à l'entité coffre alors que c'est l'entité bague qui a ce privilège dans (i.b).

- (i) a. Le coffre renfermait une bague.
b. Une bague reposait dans le coffre.

⁴² L'inversion locative est une construction particulière d'inversion stylistique. Voir annexe I, §1.1

- (93) « Le correspondant local.
Nombreux sont les journalistes qui ont débuté dans la presse comme rédacteur-correspondant d'un journal régional. Ce fut le cas de Chincholle [...] » (Frantext : Coston G & Coston H, 1952).

7.3. Atténuation de l'agentivité (*causal efficacy of the agent*)

Cet effet est sensible dans les énoncés qui mettent en jeu un verbe qui confère au sujet une interprétation agentive⁴³ : l'interprétation agentive du sujet y est conservée, mais le statut d'extériorité et de prééminence de l'agent dans la situation est supprimé. Cela entraîne deux conséquences qui, à ma connaissance, n'ont pas encore été relevées dans la littérature.

7.3.1. Combinatoire avec les adverbes. L'affaiblissement agentif a une répercussion directe sur les possibilités de modification par les adverbes, en particulier par deux types d'adverbes (Mc-Connell-Ginet 1982, Geuder 2002, Bonami *et al.* 2008) : les adverbes de manière orienté agent (par exemple : *soigneusement* dans (94a)) et les adverbes agentifs phrastiques (*courageusement, intelligemment* en (94b)). Les adverbes agentifs requièrent que l'éventualité décrite par la phrase soit vue comme la conséquence de l'action de l'agent. Les premiers sont acceptés sans problème dans une relative avec inversion stylistique, car l'interprétation agentive du sujet est bien conservée (94a). Par contre, l'acceptabilité des seconds est nettement dégradée (94b) : l'agent a perdu son statut prééminent dans la situation et ne peut pas être vu comme en étant responsable. C'est précisément ce statut marqué que perd l'agent réalisé comme un sujet postverbal.

- (94) a. La voiture qu'avait soigneusement révisée son ami garagiste remarquait.
b. ?? L'accord qu'a intelligemment refusé de donner son avocat bloque toute poursuite pénale
b'. L'accord que son avocat a intelligemment refusé de donner bloque toute poursuite pénale.

On observe le même effet avec des énoncés présentant une inversion présentative et un verbe au passif ayant lexicalement un premier argument agentif ((95a) vs (95b)).

- (95) a. ?? Quand sont bêtement multipliées les niches fiscales, les recettes diminuent.
b. Quand les niches fiscales sont bêtement multipliées par dix, les recettes diminuent.

7.3.2. Combinatoire avec les connecteurs de discours causaux. L'affaiblissement de l'agentivité a un effet sur la combinaison avec les connecteurs de discours causaux explicites, par exemple *du coup* et *de ce fait*. Ces connecteurs relient deux éventualités par une relation de causalité factuelle (Rossari & Jayez 1997) : l'événement décrit dans le premier énoncé entraîne l'événement décrit dans le second. Ils mettent l'accent (*profile*) sur l'aspect dynamique des deux éventualités décrites et de leur interrelation. L'inversion, en neutralisant la dimension dynamique, rend l'énoncé inapte à entrer dans la relation de discours et, partant, le segment de discours n'est pas naturel (96a) ; l'emploi du connecteur exige un énoncé sans inversion (96a'). L'effet est d'autant plus remarquable que le contenu lexical ou encyclopédique des énoncés permet l'accommodation du lien causal et que cela généralement suffit pour que la relation causale entre énoncés soit accessible (96b) ; on revient au paragraphe suivant sur l'interprétation de (96c). Cet effet, que l'on constate facilement dans

⁴³ Ce qui exclut de fait l'inversion prédicative.

l'inversion présentative (96), s'observe également dans les inversions stylistique (97) et élaborative (98).

- (96) a. ?? Quand la température augmente et que, de ce fait, s'écroulent les ponts de neige, il est trop tard pour partir en randonnée sur les glaciers
a'. Quand la température augmente et que, de ce fait, les ponts de neige s'écroulent, il est trop tard pour partir en randonnée sur les glaciers.
b. Quand la température augmente et que les ponts de neige s'écroulent, il est trop tard pour partir en randonnée sur les glaciers.
c. Quand la température augmente et que s'écroulent les ponts de neige, il est trop tard pour partir en randonnée sur les glaciers.

Pour tester l'inversion stylistique, on contraste des relatives, dont on sait par ailleurs qu'elles peuvent être reliées par ce type de type de connecteur (97). La présence d'un connecteur explicite (*de ce fait* en (97)) dégrade le caractère naturel de l'enchaînement discursif (97a) ; l'emploi de la combinaison canonique rend l'enchaînement naturel (97b). On note qu'en l'absence de connecteur explicite (97c), l'enchaînement est naturel mais on n'a pas de lien causal entre les deux relatives.

- (97) a. ?? On a examiné les éléments de preuve qu'avaient livrés à la presse les avocats de la partie adverse et que, de ce fait, avait dû accepter le juge d'instruction
b. On a examiné les éléments de preuve qu'avaient livrés à la presse les avocats de la partie adverse et que, de ce fait, le juge d'instruction avait dû accepter.
c. On a examiné les éléments de preuve qu'avaient livrés à la presse les avocats de la partie adverse et qu'avait dû accepter le juge d'instruction.

Il en est de même dans un segment de discours où apparaît un énoncé à inversion présentative et le connecteur *du coup* (98).

- (98) a. ?? Mes étudiants ont très bien réussi. Du coup, ont pu s'inscrire en master dix d'entre eux
b. Mes étudiants ont bien réussi. Du coup, dix d'entre eux ont pu s'inscrire en master.
c. Mes étudiants ont très bien réussi. Ont pu s'inscrire en master dix d'entre eux.

Je reviens sur les enchaînements (97c) et (98c) dans le paragraphe suivant.

7.4. Potentiel discursif.

Un énoncé avec inversion n'est pas équivalent à un énoncé sans inversion du point de vue cognitif/représentationnel : la même éventualité (décrite par la même relation verbale et les mêmes entités participantes) n'est pas vue de la même manière. Cette différence se reflète dans le potentiel discursif des énoncés avec inversion. On vient de voir qu'ils entrent difficilement dans une chaîne d'actions ou d'événements, c'est-à-dire un segment de discours qui décrit une série causale d'événements. C'est ainsi qu'on ne les trouvera pas comme énoncé principal dans un segment narratif (qui est généralement analysé comme une relation coordonnante, voir ci-dessous) : (99a) n'est pas un segment narratif naturel à la différence de (99a') par exemple. L'effet est le même si le segment est enchâssé (99b,b'). Si on supprime le connecteur (99c, 99d), on obtient une séquence naturelle où les énoncés avec inversion se présentent comme des continuations du premier énoncé.

- (99) a. # Retentit une explosion. Puis s'effondra le plafond. Alors montèrent de la salle des cris de détresse
 a'. Retentit une explosion. Puis le plafond s'effondra. Alors des cris de détresse montèrent de la salle.
 b. # Il ne tira pas d'argent de la voiture que répara son frère et qu'un mois plus tard revendit sa femme
 b'. Il ne tira pas d'argent de la voiture que répara son frère et qu'un mois plus tard sa femme revendit.
 c. Alors retentit une explosion, s'effondra le plafond (et) montèrent de la salle des cris de détresse.
 d. Il ne tira pas d'argent de la voiture que répara son frère et que revendit sa femme.

Ce comportement dans le segment narratif est un cas particulier d'une contrainte générale affectant les relations de discours.

Il existe deux types de relations entre les énoncés formant un segment cohérent de discours: le type coordonnant et le type subordonnant (Asher & Vieu 2005). L'énoncé avec inversion n'est bien formé qu'avec les connecteurs exprimant une relation subordonnante ; en l'absence de connecteur, elle induit une relation subordonnante. Examinons deux types configurations.

Dans la première, l'énoncé présentant une inversion suit un énoncé non inversé. Dans ce cas, l'énoncé avec inversion entre dans une relation de subordination avec le premier (et le segment dont cet énoncé fait partie). Par exemple, (100a) peut être interprété comme la description de deux situations distinctes, alors que l'inversion dans le deuxième énoncé en (100b) force que l'on infère une relation subordonnante entre les deux énoncés : commentaire, élaboration ou justification.⁴⁴

- (100) a. L'économie va mal. Les économistes qui prédisent une crise majeure sont nombreux.
 b. L'économie va mal. Nombreux sont les économistes qui prédisent une crise majeure.

Un énoncé inversé peut ainsi contribuer à renforcer les transitions entre segments de discours. C'est par exemple le cas du discours observé dans Frantext (101a) où l'énoncé *Nombreux sont les entretiens [...] permet d'introduire un segment élaboratif (ici, une exemplification particularisante), ce que ne permettrait pas son équivalent sans inversion : le discours que je forge en (101b) apparaît discontinu du fait de la difficulté à accommoder une relation reliant *Les entretiens [...] sont nombreux* au début du discours.*

- (101) a. « Trois jours d'intimité de cette sorte rapprochent plus étroitement deux amis que des rencontres [...] dans l'agitation de la foire parisienne [...]. Nombreux sont les entretiens qui ont compté pour moi [...]. C'est là qu'André Gide [...] m'a fait des confidences sur sa jeunesse » (Frantext : Martin du Gard, R., 1955).
 b. ? Trois jours d'intimité de cette sorte rapprochent plus étroitement deux amis que des rencontres dans l'agitation de la foire parisienne. Les entretiens qui ont compté pour moi sont nombreux. C'est là qu'André Gide [...] m'a fait des confidences sur sa jeunesse

⁴⁴ On ne peut pas déterminer une valeur précise pour (100b) en l'absence de contexte.

Dans la deuxième configuration, deux énoncés présentant une inversion se suivent : dans ce cas, ils ne peuvent pas nouer de relation coordonnante entre eux : ils ne peuvent pas entrer dans une relation où le premier énoncé est interprétable comme la cause ou la circonstance du second. C'est ce que montre le caractère peu naturel des segments de discours en (102a,b) où les connecteurs de discours explicites forcent une relation coordonnante (circonstance ou cause). Le discours redevient naturel si l'énoncé où apparaît le connecteur présente un sujet préverbal (102a',b') ou en l'absence de connecteur : le second énoncé apporte alors un contenu qui s'ajoute au premier : en (102a'') deux facettes du même référent temporel introduit par *soudain* et en (102b''), deux propriétés associées au référent introduit par *le témoin*.

- (102) a. ?# Soudain apparut le soleil. {Alors | Très vite}, s'effondrèrent les ponts de neige
 a'. Soudain le soleil apparut. {Alors | Très vite}, les ponts de neige s'effondrèrent.
 a''. Soudain le soleil apparut (et) s'effondrèrent les ponts de neige.
 b. ?# On a écouté le témoin qu'avait identifié l'avocat de la victime et que, de ce fait, avait dû accréditer le juge d'instruction
 b'. On a écouté le témoin que l'avocat de la victime avait identifié et que, de ce fait, le juge d'instruction avait dû accréditer.
 b''. On a écouté les témoins qu'avait identifié l'avocat de la victime et qu'avait dû accréditer le juge d'instruction.

7.5. Synthèse

Selon l'hypothèse développée ici, la notion de combinaison neutre caractérise ce qui rassemble les constructions à démotivation du premier argument. Elle capte leur ressemblance de famille. On peut spéculer qu'elle renvoie formellement à une propriété de place dans la dimension linéaire des énoncés : la place préverbale octroie un statut de distinction au constituant fonctionnel qui l'occupe⁴⁵. C'est parce qu'il occupe canoniquement cette place que le syntagme sujet est distingué. Si cette place n'est pas occupée, il n'y a pas de syntagme distingué et partant, pas de statut particulier pour l'argument qu'il réalise⁴⁶. C'est ce qui se passe quand le syntagme sujet est à droite du verbe ou bien que le syntagme objet réalisant le premier argument occupe canoniquement une place à droite du verbe.

8. Deux sous-familles dans la dimension informationnelle

La structure informationnelle a été mise à toutes les sauces pour décrire l'inversion du sujet. J'utilise ici à dessein l'expression « dimension informationnelle » pour prendre mes distances avec cette littérature qui est aussi foisonnante que peu concluante. Je montre dans ce paragraphe que la notion de structure informationnelle ne permet pas de décrire, et encore moins de caractériser, les constructions que nous étudions. J'introduirai la notion de solidarité informationnelle (Saeboe 2004) qui, elle, permet de capter une importante différence de

⁴⁵ C'est une hypothèse que j'ai développée dans Marandin 2000 dans le cadre des grammaires d'arbres polychromes.

⁴⁶ La question se pose de savoir si le syntagme prépositionnel dans l'inversion locative (voir Annexe I, §1) ou le syntagme adjectival dans l'inversion prédicative (§6) occupe cette place préverbale, et acquiert de ce fait, un statut distingué dans la combinaison cognitive de l'énoncé.

comportement dans le discours des constructions étudiées et d'appréhender leur condition d'emploi.

8.1. Problématique.

Le recours à la structure informationnelle est motivé à l'origine par un syllogisme qui appartient à la vulgate grammaticale : l'inversion est une modification de l'ordre des constituants, les variations dans l'ordre des constituants (ce qu'on appelle *ordre des mots*) est le vecteur syntaxique privilégié pour encoder des variations dans la dimension informationnelle, donc l'inversion du sujet marque une différence informationnelle. Or, on a vu que l'inversion ne pouvait pas être réduite à une simple variation dans l'ordre des constituants et le fait que les variations de nature informationnelle soit marquées par des variations dans l'ordre linéaire des constituants est davantage postulé que systématiquement fondé sur des observations empiriques.

La dimension informationnelle est généralement conçue dans le cadre de la théorie de la structure informationnelle : la structure informationnelle est une partition de l'énoncé correspondant à des statuts informationnels distincts (nouveau *vs* ancien, focus *vs* fond, etc.) et cette partition est un niveau de description et d'organisation de la grammaire. Autrement dit, de même que la grammaire distingue un niveau de combinaison syntaxique ou prosodique elle distinguerait un niveau de structure informationnelle. De ce point de vue, on n'a pas cessé de faire correspondre la combinaison résultant de l'inversion avec une combinaison informationnelle. La proposition de loin la plus acceptée est celle qui veut que le syntagme sujet inversé corresponde au focus dans la partition fond/focus quand la structure informationnelle est réduite à l'articulation fond/focus. Dans cette perspective, on dit alors que l'inversion est la marque syntaxique du focus. On dit aussi, quand on adopte une définition plus baroque ou plus complexe de la structure informationnelle que le sujet inversé est détopicalisé.

Dans ce paragraphe, je suspends la vulgate pour les raisons que je rappelle brièvement. Premièrement, l'inversion n'est pas simplement un réarrangement linéaire des constituants de la phrase. Nous venons de voir que le phénomène est complexe et qu'il ne laisse pas inchangé le SN réalisant le premier argument du verbe, l'interprétation de la phrase en son entier et, selon le paragraphe précédent, le contenu descriptif de l'énoncé. Un énoncé avec inversion n'a pas le même potentiel syntaxique, sémantique et discursif qu'un énoncé sans inversion. De plus, on a distingué plusieurs constructions et, donc, rien ne permet de préjuger que le comportement des énoncés selon les inversions soit identique dans la putative structure informationnelle. Par ailleurs, la notion de structure informationnelle est un des plus grands scandales notionnels de la linguistique contemporaine : c'est un fourre-tout qui a pour principale fonction de ne pas penser le rapport entre les énoncés et le contexte qui préside à leur production.

Dans ce paragraphe, je considère deux contextes qui sont traditionnellement retenus pour étudier la dimension informationnelle :

- la réponse à la question
- la mise en contraste.

Le premier est mobilisé pour étudier la partition fond/focus de l'énoncé ; le second pour étudier la présence des alternatives activées dans le discours en cours. Le premier contexte n'est pas un contexte ordinaire puisqu'il demande que la réponse à la question soit

congruente, ce que ne sont généralement pas les réponses dans les interactions quotidiennes. C'est ce qui rend l'analyse des données d'observation particulièrement délicate. Quant au second, il est nettement moins systématisé : on peut observer deux contextes distincts : (a) les réponses non congruentes avec un constituant implicationnel (à la Büring 1997), dans notre cas, le sujet, et (b) les énoncés introduits par un connecteur de discours contrastif dans le discours suivi.

Les jugements sont volatils et c'est normal car on teste le caractère approprié d'un énoncé dans un contexte. C'est ce qui les distingue des jugements de grammaticalité qui relèvent des niveaux centraux de la grammaire (syntaxe et sémantique). J'ai procédé par questionnaires diffusés par email au tournant des années 2010. Je n'ai sûrement pas évité les biais qui « plombent » les approches non outillées et que les techniques expérimentales nous ont appris maintenant à reconnaître. Ce qui signifie que les résultats que j'expose ici devront faire l'objet d'une validation empirique systématique.

Je reprends ces deux contextes car ils font apparaître des différences de comportement entre les inversions. Deux familles se dessinent : l'inversion élaborative et l'inversion prédicative d'une part et l'inversion stylistique et présentative d'autre part. Autrement dit, les inversions n'ont pas le même potentiel d'emploi en contexte.

8.1. Inversions dans les contextes cruciaux

8.1.1. Dans la réponse congruente. On a soutenu que l'inversion est requise, ou préférée pour répondre à une question partielle résolue par le sujet. On observe effectivement que les énoncés avec l'inversion élaborative sont naturels en réponse à une réponse partielle sur le sujet, mais une réponse sans inversion le serait tout autant (103a,b). On notera le caractère naturel de l'inversion dans l'élément de réponse non congruent ajouté au fragment congruent en (104b).

(103) Q : Quels sont les pièces requises pour l'établissement du badge ?

R : a. Sont requis l'extrait de casier judiciaire et l'acte de naissance.
b. L'extrait de casier judiciaire et l'acte de naissance sont requis.

(104) Q : Tu as les résultats du bac. Qui est reçu ?

R : a. Sont reçus tous les élèves de Marie ; passent l'oral de rattrapage Bertrand et Bernadette.
b. Tous les élèves de Marie sont reçus ; passent l'oral de rattrapage Bertrand et Bernadette.

La situation est différente avec l'inversion présentative : la réponse avec sujet préverbal est préférée selon les résultats de mon enquête informelle ((105b), (106b)) ; toutefois, la réponse avec sujet postverbal n'est pas impossible ((105a), (106a)). On notera que le SN sujet est plus lourd (voir §9.1 infra) que le SV dans les deux réponses⁴⁷.

⁴⁷ Une enquête devra vérifier l'observation concernant la prosodie : le marquage prosodique avec l'accent nucléaire que l'on observe sur le focus informationnel est beaucoup plus naturel avec le sujet préverbal. Autrement dit, si la réponse présente la prosodie que présentent les réponses non inversées la réponse sans inversion autorise plus facilement le marquage du constituant qui résout la question.

(105) Q : Selon toi, qu'est-ce qui doit augmenter dans le prix des carburants à la pompe ?

- R : a. Je voudrais qu'augmente la taxe écologique
b. Je voudrais que la taxe écologique augmente

(106) a. [Une assistante sociale discute avec une patiente qui se plaint de ses problèmes avec ses enfants]

Q. Parmi tous vos problèmes, lequel devrait s'arrêter pour que vous soyez plus tranquille?

- R. a. Je voudrais que s'arrête la brouille entre mes deux fils.
b. Je voudrais que la brouille entre mes deux fils s'arrête.

Une observation plus systématique doit être effectuée. Je prends le contraste comme un indice d'une différence de comportement dans l'usage : la mise en correspondance entre focalisation informationnelle étroite et placement postverbal du sujet est plus aisée dans l'inversion élaborative que dans l'inversion présentative. De toute façon, elle n'est en aucun cas obligatoire.

8.1.2. Dans la mise en contraste. Les contextes de mise en contraste offrent plus de possibilité de contraste que le couple question/réponse : les quatre inversions peuvent être étudiées et comparées.

On a vu que les énoncés à inversion prédicative (et interprétation prédicationnelle) apparaissent de façon préférentielle dans des discours où sujet ou prédicat sont contrastés ou bien où les prédicats sont évalués les uns par rapport aux autres (voir §6 supra).

(107) [Inversion prédicative]

- a. Ses huiles se vendent bien. Moins appréciées sont ses gouaches.
b. Les murs sont d'un blanc immaculé. Blancs aussi sont les meubles.

Les énoncés avec l'inversion élaborative sont également naturels dans les segments discursifs contrastifs. C'est ce qu'on a déjà observé dans la réponse en (104b) supra.

(108) [Inversion élaborative]

Q : Quelle est la situation immobilière du quartier?

R. Les appartements de standing sont tous vendus. Sont commercialisables les studios. Peuvent être proposés à la location une dizaine de lofts au dernier étage.

Par contre, l'inversion stylistique n'est pas appropriée si on oppose ou compare l'entité désignée par le sujet ou la relation décrite par le verbe à d'autres entités ou relations.⁴⁸ En (109a), la relative permet de caractériser différenciellement deux ensembles de livres : la relative sans inversion est préférée, même si là encore la relative inversée n'est pas impossible. Si le contraste est marqué prosodiquement, il semble que la relative sans inversion permet la double accentuation sur les sujets et les verbes (109b) plus facilement que la relative inversée (109b')⁴⁹.

⁴⁸ Autrement dit, le sujet postverbal ou le verbe (syntagme verbal) dans l'inversion stylistique ou présentative sont difficilement contrastifs.

⁴⁹ Je note par des majuscules une syllabe accentuée. Dans les exemples (109b,b'), les syllabes en majuscule portent un accent (contrastif) initial.

(109) [Inversion stylistique]

- a. On peut comparer la liste des romans que Colette a écrits et la liste de ceux que Willy a signés. C'est la même !
- a'. ?# On peut comparer la liste des romans qu'a écrits Colette et la liste de ceux qu'a signés Willy. C'est la même
- b. On peut comparer la liste des romans que COlette a éCRITS et la liste de ceux que WILly a SIgnés. C'est la même !
- b'. ? On peut comparer la liste des romans qu'a éCRITS COlette et la liste de ceux qu'a SIgnés WILly. C'est la même

Dans ce type de contexte, l'emploi du pronom fort contrastif n'est possible qu'avec le sujet préverbal (*elle* dans (110a) vs (110b)).

(110) [Ne compare pas Pierre et Bernadette !]

- a. L'attitude que Bernadette, elle, a su adopter, est mille fois plus courageuse que celle de Pierre.
- b. * L'attitude qu'a su adopter Bernadette, elle, est mille fois plus courageuse que celle de Pierre

On observe le même effet dans une réponse où le sujet est, selon les catégories de Büring 1997, implicationnel : une réponse implicationnelle met en jeu une entité qui appartient à un ensemble d'alternatives actif dans le contexte et qui ne résout la question que partiellement ; une réponse complète engage de prendre en considération d'autres membres de l'ensemble. Ainsi, en (111), la question laisse ouverte la possibilité de distinguer plusieurs groupes parmi les étudiants de première année. Si on distingue plusieurs groupes selon les instructeurs, la caractérisation des groupes requiert une relative non inversée (111a). L'emploi d'une inversion dans la relative n'est pas naturelle (111b). Une réponse avec sujet inversé (111c) n'est pas implicationnelle : l'ensemble des étudiants de première année est coextensif à celui des étudiants entraînés par Bernard.

(111) Q. Que sont devenus les étudiants de première année ?

- R. a. Les étudiants que Bernard a entraînés sont devenus des sportifs professionnels ; par contre, ceux que Marie a supervisés ont tous échoué.
- b. ?# Les étudiants qu'a entraînés Bernard sont devenus des sportifs professionnels ; par contre, ceux qu'a supervisés Marie ont tous échoué
- c. Les étudiants qu'a entraînés Bernard sont devenus des sportifs professionnels.

L'inversion présentative donne lieu au même type de contraste. En (112), on oppose la grande délinquance financière à la petite délinquance mafieuse, le recul de l'une et l'essor de l'autre : l'inversion n'est pas de mise (112a) ; la combinaison canonique avec sujet préverbal est seule à même d'exprimer la mise en parallèle contrastive entre les deux situations (112b).

(112) [Inversion présentative]

- a. ?# On s'attend à ce que recule la grande délinquance financière, alors qu'augmente la petite délinquance mafieuse
- b. On s'attend à ce que la grande délinquance financière recule, alors que la petite délinquance mafieuse augmente.

Je donne dans le paragraphe suivant une description unifiée de ces observations en restant dans la dimension informationnelle et sans avoir recours à la notion de structure informationnelle, qui est ici inopérante. Comme on le verra, cette description recoupe l'hypothèse cognitive développée au paragraphe précédent.

8.2. Inversion et solidarité informationnelle.

Je reprends la notion de solidarité informationnelle à Saeboe 2004 qui la propose pour rendre compte d'un contraste prosodique de l'anglais qui est bien connu et qui est resté longtemps récalcitrant à toute analyse robuste : la réponse en (113) présente un seul accent ancré sur le sujet, alors que celle de (114) en présente deux : un sur le sujet et un sur le verbe.

(113) Q : What happened to make you leave home ?
R : [my MOther died]_F

(114) Q : What became of your parents ?
R : [my MOther]_F [DIED]_F

Saeboe montre que la différence dans les configurations accentuelles correspond à une différence sémantique dans les deux questions. La question en (113) met en jeu un seul ensemble d'alternatives (ce que l'on peut schématiser par (115a)) tandis que celle de (114) met en jeu des paires d'alternatives : la réponse met en jeu au moins le père et la mère, et pour chacun, un ensemble d'alternatives propres (115b).

(115) a. {mother died, mother emigrated, father died, there was a fire, we lost our money, ...}
b. {{mother emigrated, mother died, ...}, {father died, father emigrated, ...}}

Quand deux constituants appartiennent au même ensemble d'alternatives, c'est-à-dire qu'ils ne sont pas pris dans deux ensembles séparés, on dit qu'ils sont solidaires informationnellement. C'est le cas en (115a) et non en (115b).

C'est la sensibilité à la solidarité informationnelle qui distingue les constructions :

- l'inversion stylistique et l'inversion présentative sont possibles quand le premier argument et le verbe sont solidaires informationnellement : c'est précisément la solidarité en contexte qui les rend incompatibles avec une mise en contraste (qui implique nécessairement que le sujet et/ou le verbe appartiennent à des ensembles distincts).
- l'inversion élaborative et l'inversion prédicative, au contraire, préfèrent un contexte où le premier argument sujet et le verbe ne sont pas solidaires informationnellement : le sujet et le verbe appartiennent à deux ensembles d'alternatives distincts, ce qui permet la mise en contraste ou en parallèle des entités et des relations constitutives de ces ensembles.

Cette explication éclaire aussi la différence de comportement dans le couple question/réponse. Si on admet que le focus informationnel étroit met en jeu un ensemble d'alternatives propres (les réponses possibles étant donné le contexte), on comprend que l'inversion élaborative soit naturelle pour répondre à une question sur le sujet, alors que l'inversion présentative ne l'est pas.

L'analyse s'étend à l'inversion stylistique dans les réponses qui présentent une clivée. On observe que l'inversion stylistique est aussi naturelle dans une réponse all-focus (116a) (la phrase entière résout la question) que dans la réponse qui utilise le clivage du sujet et où la

proposition en *que* reprend la question et appartient, de ce fait, au fond (117). Ce qui rend possible l'inversion stylistique, c'est le fait d'être solidairement fond ou focus, autrement dit le fait d'appartenir au même ensemble d'alternatives ; cet ensemble peut être unaire quand sujet et verbe, et la relation qui les unit, sont repris au contexte immédiat (117). L'inversion ne marque pas une différence de statut informationnel entre sujet et verbe, mais au contraire une identité : les inversions stylistique et présentative sont possibles quand sujet et verbe sont solidaires dans le contexte discursif.

La réponse (116b) sans inversion est tout aussi naturelle. La différence entre (116a) et (116b) n'est pas à chercher dans la dimension informationnelle, mais dans la dimension cognitive/représentationnelle : l'implication du concierge dans le tapage est mis en avant dans (116b), alors qu'elle est amoindrie dans (116a).

- (116) Q : C'est quoi tout ce tapage? '
R : a. C'est les poubelles que sort et lave le concierge.
 b. C'est les poubelles que le concierge sort et lave.

- (117) Q : Parmi les candidats, qui sera reçu par le directeur?
R : C'est Bernard que recevra le directeur.

8.3. Discussion

Je reprends dans ce paragraphe quelques unes des analyses proposées dans la littérature en convoquant la notion d'information ; je montre que les généralisations que j'ai dégagées dans la dimension cognitive et en termes de solidarité informationnelle sont beaucoup plus précises.

8.3.1. Inversion et légèreté informationnelle. On a proposé la notion de légèreté informationnelle pour rendre compte du contraste en (118) (*i. a.* Bolinger 1989, Zubizarreta 1998). Ce contraste met en jeu la même famille de verbes que ceux qu'on trouve dans le contraste ((113) *vs* (114) *supra*) et une réponse all-focus: on observe que l'accent nucléaire peut être réalisé soit sur le verbe soit sur le sujet, le verbe étant déaccentué (Schmerling 1976).

- (118) Q. What happened then ?
R : a. Truman DIED
 b. JOHNson died

On a proposé que le verbe est déaccentué et le sujet accentué quand le verbe est informationnellement léger. On a étendu la notion de légèreté informationnelle du verbe à l'analyse des inversions présentative et stylistique.

Pour l'inversion présentative, on invoque la valeur présentationnelle des énoncés. L'argument présuppose que l'effet présentationnel soit obtenu par affaiblissement du sens du verbe. Mais, cet argument ne résiste pas à l'observation. Dans un énoncé comme (119), qui présente une inversion locative, apparaissant en tête d'épisode narratif, il ne fait pas sens de dire que le contenu du verbe est atténué : ce n'est pas la même chose d'employer le verbe *se presser* plutôt que *baguenauder*, *manifester*, *crier*, etc. L'usage présentatif ne gomme pas le contenu du verbe.

- (119) [Pierre est entré dans la ville.] Sur la place se pressait une grande foule.

Pour l'inversion stylistique, on invoque une observation qui est, par ailleurs, correcte. Si on cherche à paraphraser un complément en *de* (*de Colette* dans (120a) infra) par une relative, la paraphrase la plus courante sera une relative inversée. C'est le cas quand la relation sous-spécifiée exprimée par *de* est aisément accessible dans le contexte : soit parce qu'elle appartient au savoir encyclopédique (120b) ou à un contexte particulier d'un atelier de reliure (120c) que partagent les interlocuteurs.

- (120) a. le roman de Colette
b. le roman qu'a écrit Colette
c. le roman qu'a relié Colette

Le verbe sert juste à mettre en relation le roman et Colette. Si la relation est un enjeu pour le discours en cours (si elle est « under discussion », ce qui revient à introduire des alternatives), l'inversion n'est plus de mise dans la relative. Il en est de même si la relation met crucialement en jeu une action du sujet sur l'objet (121). Dans les mêmes contextes, une identification en recourant au relateur sous-spécifié *de* est également non appropriée (121c).

- (121) a. ?# Le roman qu'a déchiré Colette le 8 juillet 1905 est à jamais perdu
b. Le roman que Colette a déchiré le 8 juillet 1905 est à jamais perdu.
c. ?# Le roman de Colette est à jamais perdu depuis le 8 juillet 1905

Là encore, il est difficile de soutenir que *écrire* et *relier* sont, de par leur nature lexicale, « informationnellement légers ». Le dire en contexte, cela revient à dire que la relation doit être donnée (*given*) et facilement accessible en contexte. Ce n'est pas inexact, mais ce n'est pas suffisant car un ensemble d'alternatives peut être donné et facilement accessible. Il faut en plus que la relation dénotée par le verbe et le référent du sujet ne donne pas lieu à deux ensembles d'alternatives distincts.

Ce que cherche à décrire la notion de « légèreté informationnelle », de fait, ne permet pas de décrire en détail ce qui autorise l'inversion ; tout au plus, capte-elle son effet en contexte de manière grossière. On a vu que l'effet présentationnel est une conséquence de la combinaison neutre (dans la dimension cognitive/représentationnelle). Par ailleurs, l'inversion est possible si verbe et sujet font partie du même ensemble d'alternatives : c'est le cas si la relation entre verbe et sujet n'est pas au centre du développement thématique. Cela explique directement la proximité entre la relative identifiante avec inversion et l'identification à l'aide du relateur sous-spécifié *de* : la relation identifiante est non équivoque puisqu'elle n'est pas en concurrence avec d'autres dans le contexte.

8.3.2. La détopicalisation du sujet. On a proposé d'analyser la différence entre le sujet préverbal et le sujet postverbal en termes de détopicalisation. La notion de topic est extrêmement ambiguë dans la littérature informationnelle (Jacobs 2001); en effet elle superpose et indistingue une définition logique (le topic est l'entité à laquelle on attribue une propriété dans le jugement catégorique), discursive (le topic est l'entité dont on parle dans le discours), pragmatique (le topic est une entité identifiée indépendamment du jugement dans laquelle elle apparaît). Lorsqu'on parle de détopicalisation, on ne précise généralement pas la propriété dont serait privé le sujet postverbal. De plus, comme on va le voir, les inversions ne se comportent pas de la même manière dans les différentes dimensions.

Prenons la définition logique. La situation est différente selon chacune des constructions. Elle est correcte pour l'inversion élaborative : le sujet ne peut pas y être interprété de façon catégorique (l'entité à laquelle on attribue la propriété référée par le syntagme verbal), il est interprété de façon spécifique. De même, elle est correcte par défaut dans l'inversion présentative : il n'y a pas de sujet !

Par contre, elle est fautive pour l'inversion prédicative (avec un adjectif prédicatif) où, précisément, la propriété est attribuée au sujet, et pour l'inversion stylistique en général. D'un point de vue logique, l'inversion stylistique ne contraint pas la forme du jugement exprimé dans la phrase : une relative avec inversion est tout à fait compatible avec un jugement catégorique (cf. §4.3 ci-dessus).

Quant à la définition discursive, elle repose sur une définition où le topic du discours est défini sur le modèle du topic de phrase, à savoir l'entité dont on parle. Dans cette perspective, elle n'est pas inexacte pour l'inversion présentative et stylistique. On a vu que l'entité à laquelle réfère le sujet est solidaire de la relation dénotée par le verbe : elle n'est pas en discussion. Par contre, elle est inexacte pour l'inversion élaborative et l'inversion prédicative : les entités auxquelles réfère le sujet peuvent être au cœur du développement thématique.

Enfin, l'analyse pragmatique ne résiste pas à l'examen détaillé⁵⁰. En effet, on observe que le SN sujet ou objet réalisant le premier argument postverbal ne peut pas être un SN non spécifique, autrement un syntagme référant à une entité non identifiée. Il doit être identifié en dehors et indépendamment de la phrase qui présente l'inversion : c'est précisément le trait que l'on associe au topic (au sens pragmatique) !

Le syntagme indéfini non spécifique est exclu : *un étudiant, quelqu'un* en (122a,b). Sont exclus également les SN partitifs nus sans complément partitif explicite : *la plupart* en (123). Enfin, les SN quantifiés ne peuvent pas être interprétés de façon partitive (124) : les SN *beaucoup d'employés* en (124a) et *beaucoup d'ostéopathes* en (124b) sont interprétés quantitativement ('un grand nombre d'employés/d'ostéopathes') et non pas partitivement ('un grand nombre des employés/des ostéopathes de l'hôpital') ; quand ils sont préverbaux ((124a') et (124b')), ils sont susceptibles des deux interprétations, mais la lecture partitive est préférée.

- (122) a. [Inversion stylistique] ?? On a dû réorganiser l'examen que n'a pas pu passer un étudiant faute d'affichage préalable sur le site du département
a'. On a dû réorganiser l'examen qu'un étudiant n'a pas pu passer.
b. [Inversion prédicative] ?? Le silence se fit. Alors est entré quelqu'un
b'. Le silence se fit. Alors quelqu'un est entré.
- (123) a. [Inversion stylistique] ?? Si on prend mes élèves, les sports que pratiquent la plupart sont des sports d'équipe
a'. Si on prend mes élèves, les sports que la plupart pratiquent sont des sports d'équipe.
b. [Inversion présentative] ?? On avait placé des bombes un peu partout. Vers 22 heures, explosèrent la plupart
b'. On avait placé des bombes un peu partout. Vers 22 heures, la plupart explosèrent.

⁵⁰ Observation qui a été faite par Tasmowski & Willems 1987 et Marandin 2000, où elle était analysée en termes d'opacité anaphorique.

- (124) a. [Inversion stylistique] La cafétéria de l'hôpital, où déjeunent beaucoup d'employés, est un lieu sympa.
 a'. La cafétéria de l'hôpital, où beaucoup d'employés déjeunent, est un lieu sympa.
 b. [Inversion présentative] Dans cet hôpital travaillent durement beaucoup d'ostéopathes.
 b'. Dans cet hôpital, beaucoup d'ostéopathes travaillent durement.

La même contrainte est valide dans l'inversion élaborative (125a) et dans l'inversion prédicative (125b). Dans cette dernière, elle est particulièrement remarquable lorsque l'adjectif est quantifiant et que la lecture globale est existentielle.

- (125) a. ?? [Inversion élaborative] [Je suis surpris :] n'ont pas reçu la convocation des colocataires et la concierge
 a'. [Je suis surpris :] des colocataires et la concierge n'ont pas reçu la convocation.
 b. ?? [La sélection sociale s'accroît à l'université.] Très peu nombreux sont des boursiers qui réussissent
 b'. [La sélection sociale s'accroît à l'université.] Des boursiers qui réussissent sont très peu nombreux.

La démotion du premier argument bloque ce que Heusinger (2002, 2011) appelle l'identification contextuelle des entités⁵¹ : l'identification du référent du SN par la relation dénotée par le verbe dont il est le complément. Ce phénomène ne concerne que le SN qui réalise le premier argument ; on ne l'observe pas avec les autres compléments du verbe (en particulier, avec le SN complément d'objet ordinaire). On note que si le SN postverbal introduit ce qui permet d'identifier le référent pertinent, l'inversion redevient bien formée ; les éléments d'identification sont soulignés dans (126).

- (126) a. On a dû réorganiser l'examen que n'a pas pu passer un étudiant chilien dont Pierre a reçu la plainte.
 b. Le silence se fit. Alors est entré quelqu'un d'étrange.
 b. Si on prend mes élèves, les sports que pratiquent la plupart des garçons sont des sports d'équipe
 c. La cafétéria de l'hôpital, où déjeunent beaucoup de ses employés, est un lieu sympa

La même contrainte pèse sur le SN disloqué à gauche. Une analyse courante veut que le SN disloqué soit nécessairement un topic pragmatique, précisément parce que tout SN introduisant un référent non identifié n'est pas acceptable (127) : le SN disloqué doit être identifiable indépendamment de la relation dénotée par la phrase hôte. Si on applique le même raisonnement à l'inversion, le SN postverbal ne peut être qu'un topic pragmatique : il doit être identifié indépendamment de la phrase où il apparaît (quand il ne comporte pas lui-même des éléments d'identification).

⁵¹ Par *identification, contextuelle*, on entend le type d'interprétation qu'on appelle spécifique : le référent du SN (dans le cas d'un SN indéfini, il s'agit du référent du SN et, pour les SN à lecture partitive, du groupe dont on extrait une partie) doit être identifié à une entité du contexte, sans que soit mise en jeu une relation explicite d'anaphore ou de présupposition.

- (127) a. ?? {Quelqu'un, un passant}, je le vois s'avancer vers la porte
 b. [Il y a cinq cents étudiants dans cette filière.] ??{La plupart \ beaucoup}, je les ai interrogés

L'idée que le placement postverbal du sujet ait pour effet de le rendre impropre au statut de topic fait long feu si on adopte une définition précise de topic et si on respecte les données d'observation. Un SN sujet postverbal peut être un sujet catégorique dans l'inversion prédicative ou stylistique. Un SN sujet postverbal ou objet correspondant au premier argument de la relation verbale peut devenir le topic de discours (l'entité qui organise le développement thématique) ; c'est l'usage fréquent de l'inversion locative ou présentative. Un SN sujet postverbal ou objet correspondant au premier argument de la relation verbale présente la propriété caractéristique du topic pragmatique : il introduit un référent de discours identifié dans l'univers de discours qui préside au développement discursif. De fait, l'analyse de l'inversion en termes de détopicalisation résulte d'une erreur de catégorisation : on applique une catégorie définie dans la dimension informationnelle à un phénomène qui relève de la dimension cognitive/représentationnelle : ce qui est en jeu, c'est la démotion du premier argument et son effet présentationnel ou d'atténuation de l'agentivité.

9. Remarques préliminaires : l'inversion en discours

La question de l'identification des facteurs présidant au choix de l'inversion a été posée en terme global : pourquoi les locuteurs utilisent-ils une phrase avec inversion plutôt qu'une phrase canonique ? De plus, il a toujours été présumé qu'il y avait un facteur unique ou dominant qui déclenche l'inversion. Par exemple, un SN lourd entraînerait l'inversion.

Etant donné la perspective adoptée ici, la question ne peut plus être posée en termes généraux : elle doit être reposée construction par construction. De plus, elle doit être clairement distinguée de celle de la légitimation. La légitimation définit le contexte formel qui autorise ou non telle ou telle construction et assure sa grammaticalité. Par exemple, sans extraction, il n'y a pas d'inversion stylistique ! L'emploi en discours est d'une autre nature : une circonstance de l'interlocution permet, appelle ou empêche l'emploi de telle ou telle construction. J'ai proposé la notion d'*affordance* pour capter cette relation (Marandin 2011) : la relation n'est pas déterministe, elle rend possible l'inversion sans la rendre obligatoire. La circonstance que j'ai décrite en terme de solidarité informationnelle illustre le mieux ce point. C'est clairement une circonstance de l'interaction : il faut à la fois que le référent du premier argument soit vu comme la seule entité entrant dans la relation dénotée par le verbe et que cette relation ne soit pas en discussion dans le discours en cours. Cela relève des circonstances de l'énonciation et non du contexte formel.

L'examen des propriétés des diverses constructions selon les dimensions que distingue la grammaire appelle donc une autre modélisation : le choix d'un type d'inversion résulte de plusieurs facteurs qui concourent ensemble au résultat d'une manière dont nous ignorons complètement les modalités. Autrement dit, le choix d'une inversion résulte d'un choix de combinaison cognitive, qui peut être lié à un choix de stratégie textuelle, du moment de l'interaction ou du discours suivi et enfin du matériel lexical entrant dans la texture de l'énoncé. C'est un véritable modèle de l'usage qu'il faut construire et qui en tant que tel, est distinct de la taxinomie que nous tentons de mettre sur pied.

9.1 Inversion et poids.

C'est à la lumière de ce modèle futur, que nous examinons un facteur souvent avancé dans la littérature : le poids et la complexité relatifs des constituants. On soutient que, si le syntagme réalisant le premier argument est plus lourd que le SV, il doit, ou peut être préférentiellement, linéarisé après le SV ou le verbe.

La proposition est plausible puisqu'en français, le poids intervient dans la linéarisation des constituants quand l'ordre entre eux n'est pas fixé syntaxiquement : dans la linéarisation des compléments du verbe tête par exemple. Par poids relatif, on entend la différence en termes de nombre de syllabes entre deux constituants : étant donné deux constituants X et Y, si X a plus de syllabes que Y, alors X tend à être linéarisé après Y dans une langue comme le français. Par complexité relative, on entend une comparaison en termes de structuration syntaxique interne des constituants : si X contient plus de structures enchâssées ou bien plus de coordinations que Y, alors X tend à être linéarisé après Y. Il est souvent difficile de désintriquer ces deux contraintes puisque un constituant complexe tend à être un constituant lourd. Dans le cas des inversions, se pose donc la question de savoir si le poids du SN sujet comparé au poids du SV intervient dans le choix de l'inversion.

Les facteurs de poids et/ou de complexité semblent effectivement à l'œuvre dans l'inversion élaborative. On observe, en effet, dans Frantext que les SN sujets sont la plupart du temps plus lourds que le SV. Par ailleurs, on observe que les SN sujets sont la plupart du temps plus complexes que le SV. En particulier, les SN constitués d'une énumération semblent bien être quasi obligatoirement postverbaux. Par contre, ces deux facteurs semblent jouer un rôle mineur, voire pas de rôle, dans l'inversion prédicative. Un énoncé comme (128) où le SV est plus lourd et plus complexe que le SN sujet ne semble en aucune manière dissonant, alors que le syntagme adjectival cumule tous les caractères d'un constituant lourd.

(128) Ses détracteurs étaient nombreux, mais nettement plus nombreux et manifestant un enthousiasme absolument délirant étaient les fans.

Quant aux autres inversions, on manque d'études quantitatives de détail pour savoir comment le poids et la complexité interviennent dans le choix de l'inversion et avec quelle force. Mais, encore une fois, le poids ne sera qu'un facteur parmi d'autres pour rendre compte de l'emploi d'une construction inversée dans telle ou telle contexte.

9.2. Inversion et verbe monosyllabique.

On a parfois invoqué le fait que l'inversion soit obligatoire avec le verbe *être* au présent (129a) comme un effet de la contrainte de poids. De plus, on a observé que l'inversion semble préférée avec les verbes monosyllabiques à faible contenu lexical, en particulier les verbes supports quand ce sont les seuls constituants de SV (129b).

Mais, on observe que l'inversion ne s'impose pas si le verbe *être* est au passé (130a) ou si le verbe support a une attaque consonantique (130b,c). Le fait que l'allomorphe de *être* au passé ait une attaque consonantique ne suffit pas à l'explication (130a) puisqu'on constate que le verbe support *avoir* peut très bien apparaître à droite du sujet en fin de phrase prosodique (130), alors même qu'il pourrait être inversé (130d'). Rien ne permet d'écarter l'hypothèse que cette distribution n'obéit pas à une contrainte générale et qu'elle résulte du comportement idiosyncrasique au niveau prosodique de certaines formes des verbes *être* ou *avoir*: Admettons qu'elles soient des *leaners*. On appelle *leaner* un constituant qui ne peut pas apparaître sur la frontière droite d'un syntagme prosodique ; il doit nécessairement faire partie

d'un groupe prosodique qui se développe sur sa droite. Dans cette hypothèse, les formes *est* ou *a* doivent être linéarisées à gauche d'un constituant prosodique et phrasées avec lui. Il se trouve que ce constituant correspond au sujet.

- (129) a. # On n'oubliera jamais l'avocat que Paul est
a'. On n'oubliera jamais l'avocat qu'est Paul.
b. # Je n'aime pas l'air d'arrogance que Paul a
b'. Je n'aime pas l'air d'arrogance qu'a Paul.
- (130) a. On n'oubliera jamais l'avocat que Paul fut.
b. Je n'aime pas l'air d'arrogance que Paul prend.
c. Je suis surpris par les fautes que Paul fait.
d. Il a décrit l'attitude qu'il voudrait que Paul ait.
d'. Il a décrit l'attitude qu'il voudrait qu'ait Paul.

On aurait un phénomène analogue avec le mot QU interrogatif *que* : il a un comportement de clitique : il doit s'attacher au verbe tête et du coup, force l'inversion du sujet dans l'interrogative ((131a) vs (131a')). On note que le complémenteur *que*, par exemple dans la relative (131b), n'a pas ce comportement, ce qui renforce la plausibilité d'une hypothèse lexicaliste (comportement propre à une forme lexicale).

- (131) a. * Que Paul a dit
a'. Qu'a dit Paul ?
b. la lettre que Paul a écrite

Depuis quelques années, les techniques de description et d'analyse de l'emploi des formes linguistiques se sont considérablement développées et affinées. J'espère que le détail des analyses présentées ici permettra de donner enfin une image moins grossière de l'emploi en discours des inversions du français.

10. Vue d'ensemble

Je synthétise les propriétés mises à jour dans un tableau qui est une table de Bacon où apparaissent propriétés communes et propriétés distinctives. On trouvera dans l'annexe II la représentation arborescente de la taxinomie complète.

	Inversion élaborative	Inversion prédicative	Inversion stylistique	Inversion présentative
Propriétés communes aux quatre constructions				
Décentrage du premier argument (effet présentationnel/agentivité affaiblie)	+	+	+	+
Spécificité du premier argument	+	+	+	+
Accord du verbe en personne	-	-	-	-
Propriétés distinguant au plan pragmatique (affordance) deux sous-familles				
Solidarité informationnelle SV/sujet	-	-	+	+
Propriétés distinguant les constructions dans les deux sous-familles				
Légitimation : Type de phrase (grammatical seulement dans une phrase déclarative)	+	+	-	-
Légitimation : extraction (grammatical seulement dans une phrase où un constituant est extrait)	-	-	+	-
Fonction du premier argument du verbe	sujet	sujet	sujet	objet
Place fixe de Sujet	+	-	-	<i>Ne s'applique pas</i>
Dispositions sémantiques distinguant les constructions				
Limitation de l'interprétation sémantique	+	+	-	+
Restriction sur l'usage de la négation	+	+	-	-

Tableau 4. Table de Bacon synthétisant les propriétés des inversions

10.1. Propriétés communes

La propriété qui rassemble les quatre constructions relève de la dimension représentationnelle (cognitive dans le vocabulaire de Langacker) : la démotivation linéaire ou fonctionnelle du premier argument donne une combinaison neutre au plan représentationnel. Dans la combinaison neutre, le premier argument de la relation verbale ne joue pas de rôle distingué dans la description de l'éventualité ; c'est ce qui crée l'effet présentationnel et l'effet d'atténuation de l'agentivité si le premier argument est associé au rôle d'agent par la relation verbale. Crucialement, il y a neutralisation des moyens pour obtenir la combinaison neutre : dans un cas, il y a violation ou suspension de la contrainte d'ordre linéaire « le syntagme sujet est linéarisé à gauche du verbe » (les inversions du syntagme sujet), dans l'autre violation ou suspension de la contrainte qui apparie le premier argument à la fonction sujet (inversion présentative).

Par contraste, on peut donc associer au placement préverbal en français une propriété représentationnelle spécifique : celle de conférer un statut prééminent au référent du syntagme qui l'occupe. En particulier, à l'agent dans la combinaison dynamique (Marandin 2001a).

Deux autres propriétés sont communes aux quatre constructions.

A. L'accord en personnes est bloqué dans les quatre inversions. Nous l'avions observé pour l'inversion stylistique ((46) supra, repris en (132a)) ; on l'observe également, même si les données sont difficiles à établir, pour les trois autres constructions.

- (132) a. [Inversion stylistique]
i. * L'appartement dans lequel habitons Marie et moi vient d'être vendu
ii. ? L'appartement dans lequel habitaient Marie et moi vient d'être vendu
iii. L'appartement dans lequel Marie et moi habitons vient d'être vendu.
- b. [Inversion présentative]
i. * Au troisième coup, apparaîtrez Marie et toi à droite de la scène
ii. ? Au troisième coup, apparaîtront Marie et toi à droite de la scène
iii. Au troisième coup, Marie et toi apparaîtrez à droite de la scène.
- c. [Inversion élaborative]
i.* En plus de Marie, avons été invités Bernadette et moi, et c'est tout
ii. ? En plus de Marie, ont été invités Bernadette et moi, et c'est tout
iii. En plus de Marie, Bernadette et moi avons été invités, et c'est tout !
- d. [Inversion prédicative]
i. *Ton père est riche et riches serez tes fils et toi
ii. ? Ton père est riche et riches seront tes fils et toi
iii. Ton père est riche et donc tes fils et toi serez riches.

On doit conclure que l'accord en personne peut être dissocié de l'accord en nombre en français. Je propose que l'accord en personne soit l'apanage du sujet préverbal et que l'accord en nombre s'établisse entre le premier argument de la relation verbale et le verbe. Rares sont les constructions qui donnent l'occasion de cette dissociation ; c'est le principal intérêt théorique de l'inversion du sujet !

B. – Le SN doit avoir une interprétation spécifique : il réfère à une entité identifiée. L'identification est pragmatiquement donnée dans le contexte local de l'énoncé ou bien apportée par les expansions présentes dans le SN.

Il est étonnant que cette propriété n'ait pas été au centre des analyses des phénomènes rassemblés sous le chef de l'inversion du sujet. Elle est tout à fait cohérente avec l'hypothèse générale qui voit dans les quatre constructions considérées une combinaison représentationnelle neutre : en effet, une telle combinaison ne fournit pas de cadre permettant l'identification des référents (Strawson 1973).

10.2. Propriété distinctive dominante

La condition pragmatique autorisant (*afford*) l'emploi des quatre constructions fait apparaître deux familles de constructions⁵² :

- celles qui se présentent essentiellement comme une modification de l'ordre des constituants : inversion élaborative et inversion prédicative ;
- celles qui se présentent comme une réorganisation de l'architecture syntaxique de la phrase: inversion stylistique et inversion présentative.

⁵² Dans un modèle grammatical DI/PL, la première famille privilégie la dimension PL (précédence linéaire) et la seconde la dimension DI (dominance immédiate).

La seconde famille requiert que la relation dénotée par le verbe et le référent du SN soient informationnellement solidaires : ils ne donnent pas lieu en contexte à deux ensembles d'alternatives. La première famille est indifférente à cette condition, voire au contraire, est favorisée pour mettre en contraste les alternatives de la relation verbale ou les alternatives du référent du SN.

10.3. Propriétés distinctives dans les deux sous familles

La propriété essentielle qui distingue l'inversion élaborative de l'inversion prédicative est la nature du syntagme préverbal : syntagme verbal en son entier pour l'inversion présentative, syntagme prédicatif seul pour l'inversion prédicative. Il en résulte un placement fixe pour le SN dans l'inversion élaborative et un placement (théoriquement) libre, à droite du verbe prédicatif, dans l'inversion prédicative.

La propriété essentielle qui distingue l'inversion stylistique de l'inversion présentative est la fonction du premier argument du verbe : sujet dans l'inversion stylistique, objet dans l'inversion présentative.

10.4. Les contextes grammaticaux légitimant plusieurs constructions.

Le fait que les inversions aient des conditions de légitimation dans des plans différents a pour conséquence qu'un même contexte grammaticalement défini peut légitimer (rendre grammatical) simultanément deux constructions distinctes. Face à un énoncé particulier, on peut donc être dans l'impossibilité de décider de quelle construction il relève. Cette situation d'indistinction n'est pas exceptionnelle : on sait bien que les énoncés en emploi peuvent parfois présenter une « structure de surface » qui reflète plusieurs organisations syntaxiques distinctes. Il en résulte une situation qui brouille l'analyse surtout quand on privilégie un style d'analyse distributionnel⁵³.

10.4.1. Constructions à démotion du premier argument. La condition de légitimation de l'inversion présentative porte sur le choix du verbe, elle est donc insensible aux autres paramètres combinatoires relevant de la syntaxe : il en résulte qu'elle est grammaticale dans n'importe quel contexte syntaxique et c'est ce qu'on observe. En particulier, elle peut se trouver dans des contextes d'extraction qui légitiment par ailleurs l'inversion stylistique : les deux types d'inversion sont alors bien formés (133) et il n'est pas possible de décider si (133a) est l'instance de l'une ou de l'autre. Dans les phrases où il n'y a pas extraction (134), seule l'inversion présentative est bien formée (134a), l'inversion stylistique n'est pas grammaticale (134b).

- (133) [Il vendra ses actions]
a. le jour où augmentera l'euro.
b. le jour où menaceront de les acheter ses plus féroces concurrents.

- (134) [Il vendra ses actions]
a. parce qu'augmente l'euro.

⁵³ La conscience de ce fait était au cœur de l'entreprise générative originelle; elle l'est moins dans les autres courants de la linguistique. C'est ce qui explique, du point de vue adopté ici, que l'analyse du phénomène "inversion du sujet" ait donné lieu, et donne encore lieu, à tant de versions différentes.

b. * parce que menacent de les acheter ses plus féroces concurrents

Le contexte d'occurrence de l'inversion élaborative n'est pas contraint dès lors qu'elle apparaît dans une phrase de type déclaratif. Une phrase au passif à sujet inversé peut donc s'y rencontrer et il n'est pas rare qu'il soit difficile de décider si elle est une instance d'inversion élaborative ou d'inversion présentative. Le critère de partage est sémantique : le contraste entre une interprétation spécificatiionnelle pour l'inversion élaborative (135a) et une lecture décrivant l'apparition/disparition d'une entité dans la situation (135b).

- (135) a. Il a été décidé lors du conseil d'hier que seraient construits en partenariat public-privé un hôpital, deux écoles ainsi que des logements sociaux.
 b. Pour que la vie change, il faut que soit construit un nouvel ordre social qui garantisse les droits de chacun.

10.4.2. Contextes communs avec l'inversion du sujet clitique (ISC). Certains contextes peuvent légitimer à la fois l'inversion stylistique et l'inversion du clitique sujet. C'est bien sûr une cause majeure de confusion pour l'analyse. Mais, cette distribution commune partielle n'est pas un argument suffisant pour effacer les différences que nous avons notées entre les deux types de constructions : marquage du verbe par une proforme sujet vs démotion du syntagme sujet dans l'ordre des constituants.

– **A. Contextes légitimant l'inversion stylistique et l'ISC.** Je les présente dans le tableau 5.

	Inversion stylistique	Inversion du sujet clitique	Construction canonique (SN sujet préverbal)
Interrogative	+ <i>Où va Marie</i>	+ <i>Où (Marie) va-t-elle</i>	+ <i>Où Marie va demain ?</i>
Ajout concessif	+ Extraction du SA {aussi si} <i>intelligente qu'on puisse dire que soit Marie</i>	+ <i>Si complexe (sa musique) soit-elle</i>	– * <i>Si complexe sa musique soit</i>
Inversion de manière	+ Extraction de <i>ainsi</i> <i>Ainsi parla Marie</i>	+ <i>Ainsi (Marie) parla-t-elle</i>	– * <i>Ainsi Marie parla</i>
Incise de citation	+ <i>Je suis innocent, dit Paul</i>	+ <i>Je suis innocent, (*Paul) dit-il</i>	– * <i>Je suis innocent, Paul dit</i>

Tableau 5. Contextes de légitimation communs à l'ISC et à l'inversion stylistique

– **B. Contexte légitimant l'inversion présentative et l'ISC.** L'inversion présentative et l'inversion du sujet clitique partagent un contexte : les connecteurs de discours qui autorisent la suffixation. C'est courant avec *ainsi* dans son emploi de cadratif de circonstance : il légitime la suffixation de la proforme et peut également se trouver suivi par un énoncé à

inversion présentative dans les discours réalisés (136a)⁵⁴. On rencontre dans Frantext quelques attestations avec d'autres connecteurs que *ainsi* : (136b,c).

- (136) a. « On se mit à la recherche de nouvelles sources d'énergie qui ne fussent pas susceptibles d'un rapide épuisement. Ainsi naquirent la houille blanche et la houille verte » (Frantext : Romanovsky V., 1950).
b. « On rentra au chalet et on essaya de faire passer la journée. Sans doute viendrait un moment où on pourrait reprendre la vie normale » (Frantext : Carrère E., 1995.).
c. « Les artistes s'emparent alors des formules nouvelles, les étudient, les adaptent. Aussi naît un style architectural où le sens de l'équilibre et de la mesure contrebalance les origines étrangères » (Frantext : Viaux J., 1962).

Cette dernière possibilité est intéressante. En effet, nous avons observé au §2.3 que l'inversion clitique renforce la dépendance discursive de l'énoncé vis-à-vis de l'énoncé qui le précède dans le segment discursif. Or, on a un effet similaire avec les inversions du sujet et l'inversion présentative (§7.3). Cette convergence devrait être étudiée en détail. Pour ce faire la question de recherche centrale du point de vue développé ici, est la suivante : l'ISC peut-elle être analysée comme une combinaison représentationnelle neutre (cf. §8.1) ?

Il me semble que la réponse doit être négative car le sujet réalisé occupe la position préverbale. Autrement dit, le statut distingué de l'argument associé au premier argument est conservé. Dans l'interrogative (137a), c'est précisément ce statut qui est interrogé ; et c'est la même chose si le SN n'est pas réalisé (137b).

- (137) a. Ta mère a-t-elle donné de l'argent à Paul ?
b. A-t-elle donné de l'argent à Paul, ta mère ?

Il faut donc chercher une autre piste d'explication. Je soumetts la spéculation suivante : la ressemblance met en jeu deux dimensions distinctes : la dimension cognitive/représentationnelle pour les inversions du sujet et l'inversion présentative, alors que c'est dans la dimension sémantique qu'il faut localiser le marquage effectué par l'inversion du sujet clitique : une modification du statut propositionnel du contenu de la phrase.

11. Conclusion

L'ambition de cette étude est de sauver les phénomènes, ce que j'appelle avec Milner le dentelé de la langue. Le danger de ce type de démarche est d'accumuler sans perspective une foule de « petits faits ». C'est pour éviter ce danger que j'ai adopté le cadre général de la grammaire de construction. C'est aussi pour maximiser l'impératif d'analysabilité, qui définissait l'entreprise générative à son origine (Chomsky 1955). Il faut entendre *analysabilité* au sens chimique du terme : la démarche qui vise à décomposer les phénomènes en éléments simples.

Une des découvertes de la linguistique contemporaine est le caractère feuilleté des langues naturelles : le fait qu'elles entremêlent plusieurs niveaux d'organisation (qui ne peuvent être réduits à un seul niveau de constituance syntaxique comme le maintient le

⁵⁴ *Ainsi* en tête de phrase est donc un contexte qui légitime trois constructions :
- l'inversion stylistique quand *ainsi* est un adverbe de manière et qu'il est extrait,
- l'inversion présentative quand le verbe tête le permet,
- et l'inversion du sujet clitique quand *ainsi* est en emploi de cadratif de circonstance.

programme minimaliste). L'impératif d'analysabilité requiert donc à la fois de décomposer et aussi d'assigner chaque élément au bon niveau d'organisation, et partant de description.

De ce point de vue, je considère que la découverte la plus importante de cette étude est la pertinence du niveau de combinaison cognitive/représentationnelle pour décrire les constructions qui placent le syntagme réalisant le premier argument du verbe à droite du verbe (qu'il soit un sujet ou un objet). Il permet en particulier de caractériser la prééminence de la place préverbale en montrant son importance cruciale pour la combinaison dynamique (*the force dynamic perspective*) ; c'est la condition pour dépasser les apories des analyses en termes de théorie informationnelle. Les catégories de focus ou de thèmes sont soit inadéquates (quand elles sont rigoureusement définies dans les approches de la sémantique formelle) soit inutiles (quand elles sont molles dans les approches de la pragmatique informelle).

L'autre découverte, c'est la pertinence de la notion de solidarité informationnelle, et partant, de la sémantique/pragmatique des alternatives, pour caractériser les conditions d'emploi des constructions. D'un point de vue théorique, cette étude apporte un soutien empirique supplémentaire au soupçon que le recours à la dimension informationnelle, et plus précisément à l'hypothèse de la structure informationnelle, fait fausse route ; par contre, la notion de solidarité informationnelle permet de caractériser formellement une circonstance de l'énonciation et de capter en quoi elle autorise une construction (relation *d'affordance* entre le contexte et telle construction de l'énoncé). En un mot, elle est valide pour décrire/analyser l'emploi d'une construction et non pas la construction dans ses agencements formels.

Par ailleurs, on a pu mettre à jour deux sous-familles qui se distinguent par leur condition d'emploi, mais aussi syntaxiquement : l'inversion élaborative et prédicative mettent en jeu une modification dans la dimension d'ordonnancement linéaire des constituants phrastiques tandis que l'inversion stylistique et présentative mettent en jeu une modification dans la dimension de la combinaison fonctionnelle.

Annexe I

Constructions particulières de l'inversion stylistique

L'inversion stylistique donne lieu à trois constructions particulières. Elles ont les propriétés de l'inversion stylistique et présentent une composition lexicale particulière : l'inversion locative met en jeu un complément ou un ajout locatif extrait ; l'inversion de manière requiert l'extraction de l'adverbe de manière anaphorique *ainsi* ; l'inversion dans l'incise de citation requiert la non réalisation du complément d'objet correspondant au contenu exprimé par la phrase hôte.

- (1)
 - a. [Inversion locative] Sur la place se dresse une cathédrale.
 - b. [Inversion de manière] Nous devons quitter le navire sans tarder. Ainsi parla le capitaine.
 - c. [Inversion d'incise] Marie, se souvenait Paul, ne voulait pas partir.

1. Inversion locative

1.1. Propriétés morpho-syntaxiques. Le SP locatif en tête de phrase est extrait comme dans l'inversion stylistique : il peut être réalisé à distance dans la phrase matrice :

- (2)
 - a. Sur la place, je pense que se trouve une cathédrale,
 - b. Sur le lac avait l'air de se dresser un château fantastique,
 - c. « Et de cet abîme sonore il faut que jaillisse un écho » (Frantext : Reverdy P., 1956).
 - d. « Au scepticisme et à la dérision, [...], il sentait que devraient succéder la clairvoyance et la compassion. » (Frantext : Labro P., 1982).

L'inversion locative n'est pas cantonnée à la phrase racine ; on la rencontre dans la phrase subordonnée (3a). Elle n'est pas limitée au type déclaratif (3b,c). Le SN sujet a les mêmes propriétés que dans l'inversion stylistique.

- (3)
 - a. On constatera qu'aux difficultés financières s'ajoutent les impasses juridiques.
 - b. On peut se demander si aux difficultés financières ne s'ajouteront pas rapidement les impasses juridiques.
 - c. Quand est-ce qu'aux difficultés financières ne s'ajouteront plus les impasses juridiques ?

7.1.2. Contrainte lexicale particulière. L'inversion locative n'est pas grammaticale avec n'importe quel verbe mettant en jeu un complément locatif ou compatible avec un ajout locatif. Elle requiert un verbe appartenant à l'une des trois familles suivantes : (a) les verbes qui décrivent la localisation statique dans un lieu (*se trouver, s'élever, ...*) (4a) ; (b) les verbes qui décrivent une activité qui est localisable dans un lieu (*danser, dormir, bavarder,...*) (4b) et enfin (c) les verbes qui décrivent le déplacement hors d'un lieu (*sortir, débouler,...*) (4c).

- (4)
 - a. Contre le mur est appuyée une canne de jonc.
 - b. Dans les ténèbres bondissaient d'invisibles chats.
 - c. De l'office venaient de bonnes odeurs de nourriture.

La condition lexicale de légitimation n'est donc pas réductible à l'appartenance à une classe structurant le lexique général des verbes puisqu'elle admet des verbes statifs et des verbes d'activité, des verbes (faiblement) agentifs et des verbes non-agentifs. De même, le syntagme prépositionnel correspond soit à un lieu où se trouve une entité ou bien le lieu d'où provient cette entité. On revient plus bas sur cette distribution.

Le même type de sélection s'observe avec des verbes qui décrivent une relation temporelle de repérage entre un moment du temps et un événement (5a) : *avoir lieu, se dérouler, succéder à, dater de, (...)*. On l'observe également avec des verbes qui décrivent une relation de repérage entre deux processus ou objets abstraits (*appartenir à, correspondre à, dépendre de, figurer parmi, dans, reposer sur, résulter de, (...)* (5b,c) ou entre un objet et un individu (*appartenir à, dépendre de, revenir à (...)*) (5d)⁵⁵.

- (5) a. A un printemps pluvieux succéda un été radieux.
b. « Après le doucissage vient le savonnage dans lequel on substitue au sable des boues provenant de sable ayant déjà servi » (Frantext : Duval C., 1966).
c. De cette situation découlent plusieurs conséquences.
d. À Pierre revient la tâche de réviser des machines.

La construction favorise principalement les verbes intransitifs ; elle n'interdit pas les verbes transitifs du moment que le verbe est un verbe d'activité et que le complément d'objet est cliticisé ou bien qu'il est non-référentiel (contrainte identique à celle qui prévaut dans l'inversion stylistique) :

- (6) a. Du balcon le regardait un vigile peu amène.
b. Sur la place avait lieu un tournoi.
c. « De ces mouvements tirent leur origine tous les autres au moyen d'un mécanisme central » (Frantext : R. Thiebaut, 1961).

La très grande fréquence des verbes intransitifs est donc davantage due à la sélection sémantique opérée par la construction qu'à une contrainte de nature syntaxique.

7.1 3. Sémantique et pragmatique. L'inversion locative est contrainte sémantiquement et cette contrainte est liée à son emploi : elle est utilisée pour localiser une entité par rapport à une autre dans la situation en cours de description. Elle n'est pas appropriée (et du coup peu ou non acceptable) pour décrire un événement particulier. C'est ce qui explique la sélection des verbes et des SP locatifs qui y apparaissent. Le SP décrit le lieu où se trouve l'entité décrite par le sujet. Les très rares exemples observés dans Frantext où le SP décrit une direction (7a) ou bien le lieu d'aboutissement d'une entité en mouvement (7b) correspondent de fait à des descriptions statiques et non à des événements : la voie Aurélienne ne se déplace pas en (7a), de même que (7b) ne décrit pas l'arrivée des vents dans telle zone de l'atmosphère. Il suffit d'ailleurs de forcer ces phrases à dénoter des événements dynamiques pour obtenir des énoncés mal formés (8a,b). Au regard de cette contrainte, les inversions avec un SP décrivant la source d'un mouvement ne font pas exception. Certes, elles peuvent

⁵⁵ Je laisse ouverte la question de savoir si la mise en relation temporelle et celle qui met en jeu une relation abstraite est une extension métaphorique de la mise en relation spatiale ou bien si les trois mises en relation sont trois instances d'une même relation de repérage sous-spécifiée.

décrire un événement particulier où l'entité est décrite en mouvement, par exemple (7c). Mais, la description de l'événement est utilisée pour décrire « l'entrée en scène » de l'entité décrite par le SN sujet : elle devient localisable dans l'espace où elle apparaît. C'est un cas de localisation dynamique. Là aussi, il suffit d'inverser la direction du mouvement pour obtenir un énoncé mal formé (8c).

- (7) a. « Vers le nord-ouest filait la voie Aurélienne qui allait de Rome à Antibes » (Frantext : Histoire des transports, 1961).
 b « Dans ces régions parviennent des courants aériens [...] venant des régions tropicales » (Frantext : Maurain Ch., 1950).
 c. « Par la brèche entrèrent les premiers représentants de la foule » (Frantext : Vian B., 1959).
- (8) a. # Vers le nord-ouest filèrent les généraux en déroute après la défaite
 b. # Dans ces régions parvinrent de nombreux déchets poussés par les courants un an après la catastrophe
 c. # Par la brèche sortirent les premiers représentants de la foule

L'inversion locative partage une ressemblance de famille avec l'inversion présentative (ce que favorise sans doute le fait que certains verbes peuvent apparaître dans les deux constructions) : l'accent est mis sur la localisation statique ou dynamique de l'entité dénotée par le SN sujet. La relation de localisation entre le SN sujet et le SP localisateur est soumise à une contrainte qui est particulièrement sensible dans l'inversion locative : le référent associé au SP doit être aussi identifié que le référent du SN sujet (en contexte neutre) (9a) et dans le cas général, il doit être plus identifié que celui du SN : l'énoncé est mal formé si le référent du SP est moins identifié que celui du SN sujet (9b,c), ou moins identifiable (9d).

- (9) a. Dans une contrée lointaine vivait un vieil ermite.
 b. # Près d'un inconnu se tenait Marie
 b'. Près de Marie se tenait un inconnu.
 c. # Sur deux places avait lieu la foire annuelle
 c'. Sur les deux places avait lieu une foire annuelle.
 d. # D'une porte sortit un général bien connu
 d'. D'une porte de triste réputation sortit un général.

2. Inversion de manière

L'inversion de manière est légitimée par l'extraction de l'adverbe anaphorique *ainsi*. L'adverbe anaphorique *ainsi* a deux emplois : un emploi d'adverbe de manière (10a), qui est paraphrasable par les locutions *de cette manière* ou *de la même manière*, et un emploi où la valeur de manière est affaiblie et où il fonctionne essentiellement comme une anaphore de SV ou de phrase (10b). Dans ce dernier emploi, il est généralement employé avec les verbes *faire*, *aller* et *parler* (et les autres verbes de parole) : *ainsi va la vie*, *ainsi parla Marie* ⁵⁶.

⁵⁶ Les locutions *de même*, *de cette manière*, peuvent donner lieu à l'inversion de manière : « L'ablation chirurgicale ne se justifie pas [...]. De même sont contraindiqués les antithyroïdiens de synthèse » (Frantext : Encyclopédie médicale Quillet, 1965).

- (10) a. « Il écrivait avec une sorte de distraction concentrée, comme on crayonne sur le bloc du téléphone: on écoute de moins en moins et c'est le dessin qui s'impose. Ainsi écrivait Alexandre » (Frantext : Pennac D., 1989).
 b. « Il croît sur un terrain où il s'établit seul, où toute rivalité s'écarte de lui [...]. Ainsi font ces plantes (le lin en est une)» (Frantext, Gracq J., 1980).

Le verbe est généralement intransitif, mais les verbes transitifs ne sont pas interdits si l'objet est non référentiel ou cliticisé (11a). On observe d'ailleurs la co-occurrence possible de *ainsi* anaphorique avec le pronom anaphorique de phrase *le* (11b). Le SN sujet a les mêmes propriétés que le sujet dans l'inversion stylistique. L'extraction à distance est peu naturelle, mais possible (11c).

- (11) a. Pierre était appelé le chef. Ainsi l'avaient baptisé ses condisciples pleins d'admiration.
 b. « Le commerce s'adaptait à leur abêtissement. Ainsi le voulait leur principe sacré de la libre entreprise » (Frantext : Poirot-Delpech B., 1984).
 c. Ils n'ont pas signé et se sont tus pendant toute la réunion. Ainsi avaient décidé de se comporter les héritiers.

7.3. Inversion dans l'incise

L'inversion du SN sujet est obligatoire dans l'incise de citation (12a) et préférée dans l'incise de style indirect libre (12b) lorsque le complément d'objet (correspondant à la citation ou au discours rapporté) n'est pas réalisé (ce qu'on analyse ici comme une extraction)⁵⁷.

- (12) a. * Mon père, Marie dit, viendra demain
 a'. Mon père, dit Marie, viendra demain.
 b. Est-ce que son frère, se demandait Marie, viendrait avant le lendemain ?

Lorsque l'objet n'est pas extrait, mais réalisé comme la proforme *le*, l'inversion est agrammaticale dans les deux types d'incise (13).

- (13) a. * Mon_j père, l'a dit Marie_j, viendra demain
 a'. Mon père, Marie l'a dit, viendra demain.
 b. * Est-ce que son frère, se le demandait Marie, viendrait avant le lendemain
 b'. Est-ce que son frère, Marie se le demandait, viendrait avant le lendemain ?

L'inversion est grammaticale dans l'incise en *comme* (que l'objet soit réalisé par une proforme ou non réalisé) (14). Dans ce dernier cas, l'inversion est un cas régulier d'inversion stylistique (liée à l'extraction de *comme*) ; l'inversion n'est pas obligatoire (14b).

- (14) a. Mon père, {comme le dit Marie | comme dit Marie} est malade.
 b. Mon père, {comme Marie l'a dit | comme_j Marie dit}, est malade.

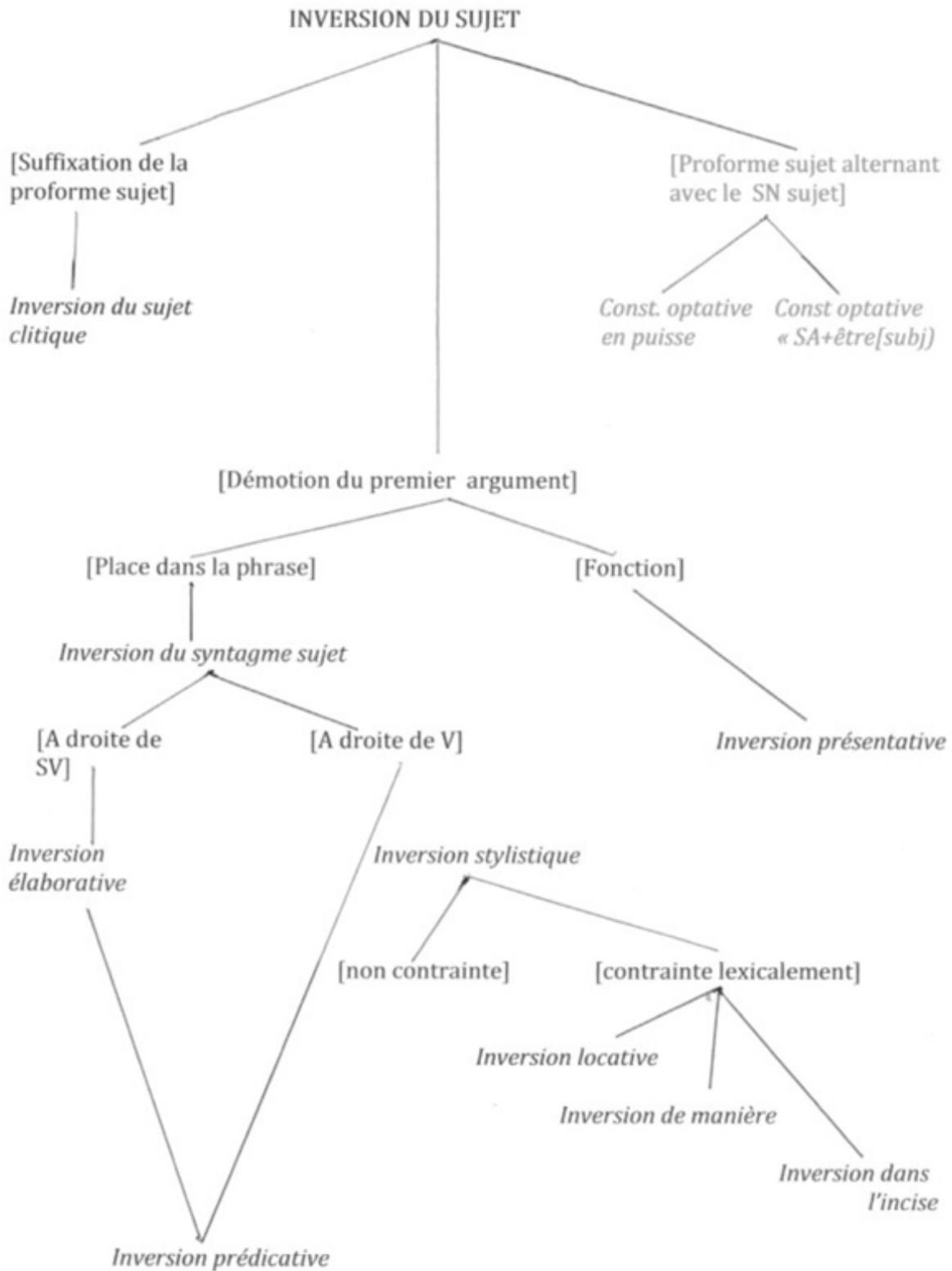
Dans l'incise en *comme*, l'inversion a les deux propriétés caractéristiques de la phrase à inversion stylistique : (a) relation à distance entre le verbe tête et le verbe de citation (« *J'ai raison*», *crut pouvoir affirmer Paul*) et (b) le SN sujet peut être interfolié parmi les

⁵⁷ Pour l'analyse de la grammaire de la citation, je renvoie à Bonami & Godard 2008.

dépendants d'un verbe complément : « *Je suis coupable* », *a promis de dire le prisonnier à ses juges.*

Annexe II

Taxinomie complète



Références

- Abeillé, Anne, Danièle Godard & Jean-Marie Marandin. 2013. Questioning declaratives in question. CSLI-Publications.
- Asher, Nicolas & Laure Vieu. 2005. Subordinating and Coordinating Discourse Relations. *Lingua* 115 : 591-610.
- Atkinson, James. 1973. Two Forms of Subject Inversion in French. The Hague: Mouton.
- Avanzi, Mathieu. 2011. L'interface prosodie/syntaxe en français : Dislocations, incises et asyndètes. Université Nanterre- Paris 10 : thèse de doctorat.
- Blinkenberg, Andreas. 1969 [1928]. L'ordre des mots en français moderne. Copenhague : Levin & Munksgaard.
- Bonami, Olivier & Danièle Godard. 2000. Inversion du sujet, constituance et ordre des mots. *Cahier Jean-Claude Milner (Marandin J.-M, sld)*. Paris: Verdier, 117–174.
- Bonami, Olivier, Danièle Godard & Brigitte Kampers-Manhe. 2004. Adverb Classification, *Handbook of French Semantics (Francis Corblin et Henriette de Swart, sld)*. Stanford, CSLI Publications. 143-184,
- Bonami, Olivier & Danièle Godard. 2008. Syntaxe des incises de citation. *Actes du premier Congrès Mondial de Linguistique Française* : 2395-2408.
- Borschev, Vladimir & Barbara Partee. 2002. The Russian Genitive of Negation: Theme-rheme Structure or Perspective Structure?. *Journal of Slavic Linguistics* 10 : 101–140.
- Büring, Daniel. 1997. The Meaning of Topic and Focus. *The 59th Street Bridge Accent*. Londres : Routledge.
- Declerck, Renaat. 1988. *Studies on Copular Sentences, Clefts and Pseudo-clefts*. Presses universitaires de Louvain.
- Drijkoningen, Frank & Brigitte Kampers-Manhe. 2001. On the Interpretation of Postverbal Subject Positions. *Recherches de linguistique française et romane d'Utrecht* 20: 29–43.
- Chomsky, Noam. 1955. *The Logical Structure of Linguistic Theory*. *np*.
- Emonds, Joseph. 1976. *A Transformational Approach to English Syntax: Root, Structure-Preserving, and Local Transformations*. New York: Academic Press.
- Fuchs, Catherine, ed. 1997a. *La place du sujet en français contemporain*. Louvain-la-Neuve: Duculot.
- Fuchs, Catherine. 1997b. La place du sujet nominal dans les relatives. *La place du sujet en français contemporain (Fuchs C., sld.)* : 135-178.
- Fillmore, Charles J. and Paul Kay. 1995. *A Construction Grammar Coursebook*. University of California: Berkeley. *np*
- Gibson, James. 1979. *The Ecological Approach to Visual Perception*. Boston: Houghton Mifflin.
- Ginzburg, Jonathan & Ivan Sag. 2001. *Interrogative Investigations. The Form, Meaning and Use of English Interrogatives*. Chicago : The University of Chicago Press.
- Greeno, James. 1994. Gibson's affordances. *Psychological Review* 101(2): 336–342.
- Guimier, Claude. 1997. La place du sujet clitique dans les énoncés avec adverbe initial. *La place du sujet en français contemporain (C. Fuchs, sld)* : 43-96.
- Hulk, Aafke & Jean-Yves Pollock, eds. 2001. *Subject Inversion in Romance and the Theory of Universal Grammar*. Oxford : Oxford University Press.
- Jacobs, Joachim. 1999. Informational autonomy. *Focus (Peter B. and R. van der Sandt, sld)*. Cambridge: Cambridge University Press : 56–81.
- Jacobs, Joachim. 2001. Dimensions of Topic-Comment. *Linguistics* 39: 641–681.
- Jonare, Birgitta. 1976. L'inversion dans la principale non-interrogative en français contemporain. *Uppsala : Acta Universitatis Upsaliensis* 16.

- Kayne, Richard. 1993. L'inversion du sujet en français dans les propositions interrogatives. *Le français moderne* 41 : 10-42.
- Kayne, Richard. 1986. Connexité et inversion du sujet. *La grammaire modulaire* (Ronat Mitsou & Daniel Couquaux, *sld*). Paris : Minuit. 127-147.
- Kayne, Richard & Jean-Yves Pollock. 2010. Locality and Agreement in French Hyper Complex Inversion. *Studies in honor of Guglielmo Cinque* (Brugé L. *et al.*, *sld*). Oxford : Oxford University Press.
- Kiss, Katalin. 2007. Apparent or real? On the Complementary Distribution of Identificational Focus and the Verbal Particle. *Event Structure and the Left Periphery: Studies on Hungarian* (Kiss K., *sld*). Springer.
- Keller, Andrew. 2002. *Coherence, Reference and the Theory of Grammar*. CSLI Publications.
- Korzen, Hanne. 1985. *Pourquoi* et l'inversion finale en français. *Etude sur le statut de l'adverbial de cause et l'anatomie de la construction tripartite*. Copenhague : *Revue romane* 30.
- Kuno, Susumu. 1987. *Functional Syntax: Anaphora, Discourse, and Empathy*. Chicago: University of Chicago Press.
- Lahousse, Karen. 2006. NP Subject Inversion in French: two Types, two Configurations. *Lingua* 116-4: 424-461.
- Lahousse, Karen. 2011. *Quand passent les cigognes. Le sujet nominal postverbal en français contemporain*. Paris: PU Vincennes.
- Lambrecht, Knud. 1994. *Information Structure and Sentence Form*. Cambridge University Press.
- Le Bidois, Robert. 1950. *L'inversion du sujet dans la prose contemporaine*. Paris: Editions d'Artey.
- Le Goffic, Pierre. 1997. *Forme et place du sujet dans l'interrogative partielle. La place du sujet en français contemporain* (Fuchs C., *sld*) : 15-42.
- Langacker, Ronald. 2000. *Grammar and Conceptualization*. Berlin: Walter de Gruyter.
- Langacker, Ronald. 2008. *Cognitive Grammar: A Basic Introduction*. New York: Oxford University Press.
- Marandin, Jean-Marie. 1997. *Dans le titre se trouve le sujet. Mémoire d'habilitation*. Université Paris 7-Denis Diderot. *np*
- Marandin, Jean-Marie. 2001a. L'hypothèse des sites en syntaxe. *Cahier Jean-Claude Milner* (J.-M. Marandin, *sld*). Paris : Verdier. 175-227.
- Marandin, Jean-Marie. 2001b. Unaccusative Inversion in French. *Going Romance 1999: Selected papers* (D'Hulst Y. *et al.* , *sld*) : 195-222.
- Marandin, Jean-Marie. 2003. *Inversion du sujet et structure de l'information dans les langues romanes. Langues romanes. Problèmes de la phrase simple* (Godard Danièle, *sld*). Paris: Éditions du CNRS.
- Marandin, Jean-Marie. 2004. *Formatage de l'information : focus et contexte*. In *Interpréter en context* (F. Corblin & C. Gardent, *sld*). Paris: Hermes. 31-80.
- Marandin, Jean-Marie. 2011. *Subject Inversion in French. The limits of information structure*. *Proceedings of the 18th conférence on HPSG* (Müller Stefan, ed.) : 327-347.
- Marandin, Jean-Marie. 2011. *Affordance and ability. How do participants replicate linguistic choices in the lab ?*. *Belgian Journal of Linguistics*, vol 25 : 30-50.
- Marandin, Jean-Marie. 2018a [2013]. *Les types de phrase en français contemporain*. Hal-01882110.
- Marandin, Jean-Marie. 2018c [2013]. *La phrase exclamative et l'exclamation en français contemporain*. Hal-01882115.
- Mc-Connell-Ginet, Sally. 1982. *Adverbs and Logical Form*. *Language*, 58, 144-184.

- McNally, Louise. 1998. Stativity and Theticity. Events and grammar (Rothstein S., *sld*). Dordrecht: Kluwer : 293–308.
- Mikkelsen, Line. 2004. Specifying who: on the Structure, Meaning, and Use of Specificational Copular Clauses. UCSC : PhD thesis.
- Miller, Philip & Ivan Sag. 1997. French Clitic Movement without Clitics or Movement. *Natural Language and Linguistic Theory* 15 (3). 573-639.
- Milner, Jean-Claude. 1978. Cyclicité successive, comparatives et cross-over en français. *Linguistic Inquiry* 9: 673–693.
- Milner, Jean Claude. 1989. Introduction à une science du langage. Paris: Le Seuil.
- Morin, Yves-Charles. 1985. On the two French Subjectless Verbs *voici* and *voilà*. *Language* 61-4 : 777-820.
- Muller, Claude. 2002. Inversion finale du sujet ou inversion post-verbale. *Cahiers de Grammaire* 27 : 121-145.
- Rossari, Corine & Jacques Jayez. 1997. Connecteurs de conséquence et portée sémantique. *Cahiers de linguistique française* 19: 233–265.
- Saeboe Kjell. 2004. Optimal Conditions for Integration. Szklarska Poreba Workshop 5.
- Sag, Ivan. 2012. Sign-Based Construction Grammar: An informal synopsis. *Sign-Based Construction Grammar* (Boas H. C. and I.A. Sag, *sld*). Stanford : CSLI Publications. 69-202.
- Schmerling, Susan. 1976. Aspects of English sentence stress. University of Texas Press.
- Strawson, Peter. 1973. *Les individus : essai de métaphysique descriptive*. Paris : Le Seuil.
- Tasmowski Liliane & Dominique Willems. 1987. Les phrases à première position actancielle vide, *Par la porte ouverte (il) entrain une odeur de nuit et de fleurs*. *Travaux de linguistique* 14/15: 177–191.
- von Heusinger, Klaus. 2011. Specificity, Referentiality and Discourse Prominence: German indefinite demonstratives. *Proceedings of Sinn & Bedeutung* 15 (Reich I. *et al.*, *sld*): 9–30.
- Wehr, Barbara. 1984. *Diskusstrategien im Romanischen*. Tübingen: Gunter Narr Verlag.
- Zubizarreta, Maria Luisa 1998. *Prosody, Focus and Word Order*. MIT Press.